



Imaginer et concevoir demain

# HORIZON

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



PROJET DE TERRITOIRE

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL

© JANVIER 2022

[archeagglo.fr](http://archeagglo.fr)

# SOMMAIRE

3

INTRODUCTION : OBJECTIFS ET MÉTHODE

10

LE TERRITOIRE ET LE BLOC LOCAL, CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE

16

ETAT DES LIEUX

46

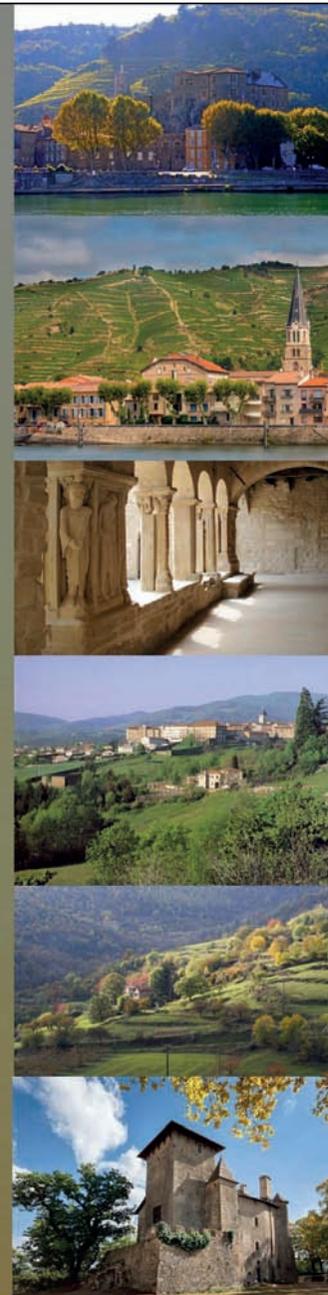
SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET PISTES D'ENJEUX

63

CONCLUSION ET SUITES...

# INTRODUCTION

## Objectifs et méthode



## INTRODUCTION

### QU'EST CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

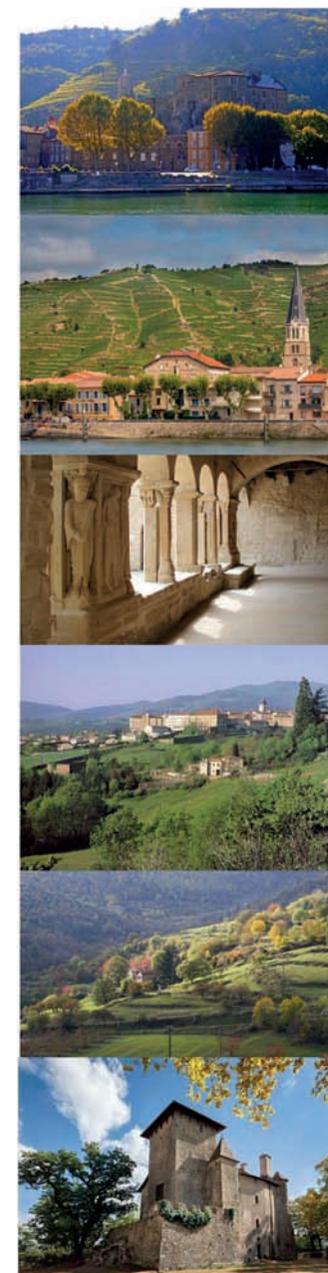
Une démarche de projet de territoire vise des objectifs de natures différentes.

Au plan politique, la démarche vise à faire vivre une culture intercommunale et à penser autrement la bloc local en vue d'optimiser les interventions de chacun et de renforcer les coopérations, y compris avec les territoires voisins.

Pour le territoire, elle doit permettre de faire émerger une vision globale et partagée du territoire en visant un développement durable de l'ensemble des composantes du territoire. Pour cela, elle doit prendre en compte les enjeux actuels et à venir du territoire et anticiper ses mutations.

Pour ce faire, la participation des acteurs est au cœur de la démarche, avec non seulement les élus mais aussi les habitants, les usagers du territoire, les acteurs socio-professionnels et associatifs.

In fine, le projet de territoire se concrétisera dans un document cadre qui servira de référence pour les politiques publiques des communes et de l'agglomération. Il devra prendre en compte à la fois les enjeux propres internes au territoire, les compétences et les moyens des collectivités et des enjeux externes impactant les politiques locales (changement climatique, pressions écologiques, évolution des modes de vie, évolutions technologiques, relations avec les collectivités environnantes,...),



## Les 1<sup>ères</sup> étapes de l'élaboration du projet de territoire : UN DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX À RELEVER

Au final, la démarche devra permettre de définir à la fois des **orientations de politiques publiques** qui s'inscriront dans la durée (vision prospective attendue à 20 ans) et des **programmes d'actions pluriannuelles** qui en découleront à court terme (1 à 2 ans) ou moyen terme (3 à 5 ans).

Pour y parvenir, il s'agit de réaliser un **diagnostic à 360°** sur la situation du territoire à partir de données permettant de qualifier la situation du territoire aujourd'hui et du point de vue des acteurs y vivant ou y travaillant. L'analyse des atouts et des faiblesses du territoire doit pour se faire être sans complaisance tout en étant constructive.

Par ailleurs, il n'y a pas de diagnostic sans **vision prospective et partagée** des enjeux à relever. Il s'agit donc de s'interroger sur le futur : que voulons nous ? Que ne voulons nous pas ? Que peut il advenir au regard des grandes évolutions sociétales, environnementales, économiques ? La **dimension participative de la démarche** est ainsi une nouvelle fois engagée afin d'enrichir les réflexions sur ce qu'il faudra faire pour se donner le plus de chance possible de construire l'avenir souhaité du territoire.

Le diagnostic conduit donc naturellement à la réflexion sur les grands enjeux du territoire qui traduiront ensuite la définition d'une stratégie et d'orientations de politiques publiques.

### 1 : DIAGNOSTIC

Quelle identité et quelles sont les valeurs du territoire ?  
Quelles spécificités ? Quel positionnement ?  
Quelles tendances passées, actuelles et à venir ?  
Quel état des finances ?

Où en sommes nous ?  
Qu'avons nous déjà réalisé ?  
Comment percevons nous la situation ?

### 2 : GRANDS ENJEUX ET STRATÉGIE

Quels défis relever ?  
Quels leviers activer ?  
Quel territoire souhaitons nous ?  
Quels changements souhaités ?

Que peut il arriver ?  
Quel futur souhaitons nous ?  
Sommes nous prêts à changer ?  
Ensemble ?

## Zoom : LES ENTRETIENS

**Nombre et qualité :**

27 entretiens individuels

6 entretiens semi collectifs

→ Au total, une cinquantaine d'acteurs du territoire : élus, acteurs socio professionnels, institutionnels, associatifs, agents d'Arche Agglo

**Période :**

Juillet à septembre 2021



## Zoom : LES ATELIERS HORIZON

## Nombre et qualité :

**3 ateliers** : St Félicien, St Donat, Tournon

**240 participants**

Plusieurs participants ont exprimé de la satisfaction

« *Un format inattendu mais qui permet l'expression* »

Des échanges en mini conférences

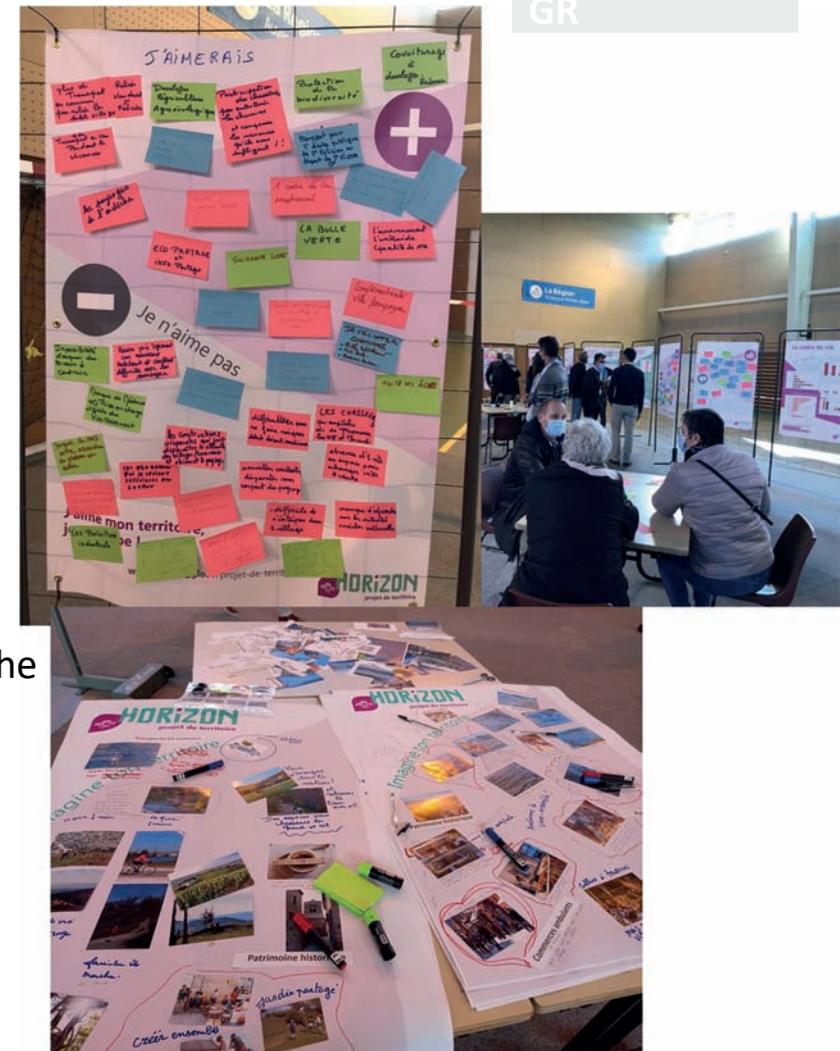
Des contributions nombreuses (environ 700 contributions au total)

Des demandes de participants d'être associés à la suite de la démarche

La mobilisation de nombreux agents et élus

**Période** : Octobre - novembre

GR



Zoom : LE RECUEIL DE LA  
PAROLE DES JEUNES

**Nombre et qualité :**

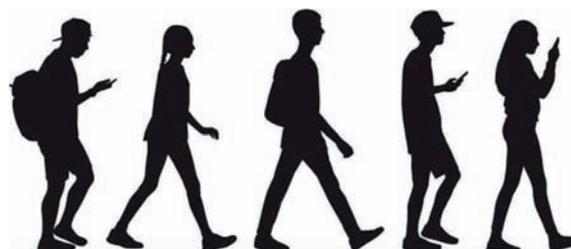
- Des rencontres sur le terrain
- Des binômes « élu/agent »
- Une couverture importante du territoire
- Une diversité de paroles recueillies (jeunes 11 à 18 ans)
- Plus de **130 jeunes** touchés

**Période :** Novembre

**Question 1 :**  
Qu'est qui va bien là où tu vis ?

**Question 2 :**  
Qu'est ce qui est compliqué,  
qui ne va pas, de ton point de  
vue ?

**Question 3 :**  
Est-ce que tu as quelque chose  
à proposer ?



## Zoom : LA CONTRIBUTION DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Nombre et qualité :

- Des séances de travail autour des forces et faiblesses du territoire
- **21 conseils municipaux** ont planché !

Tournon, Cheminas, Glun, Lemps, Saint-Victor, Mauves, Colombier le Jeune, Colombier le Vieux, St Jean de Muzols, Vion, Arthémonay, Gervans, Margès, Crozes, Pont-de-l'Isère, Erôme, Chavannes, Chanos-Curson, Marsaz, Bren, Charmes-sur-l'Herbasse

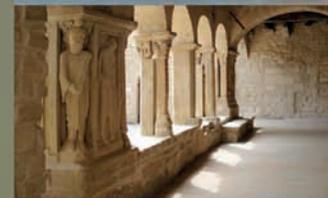
**Période** : Octobre - Novembre





**LE BLOC LOCAL**

**Les communes  
et la communauté  
d'agglomération  
Arche Agglo**



## LE TERRITOIRE ET LE BLOC LOCAL, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le territoire Arche agglomération composé de 41 communes s'étend des confins du Dauphiné à ceux du Vivarais, comprend 4 villes centres : Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Félicien, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône et compte plus de 57.000 habitants. Territoire de passage ouvert au nord, au sud et à l'est, il s'agrippe aux Monts d'Ardèche à l'ouest.

Territoire récent et non homogène au plan historique, géographique, géologique économique, il constitue un espace qui cherche à se constituer en territoire de vie. Les communes qui le composent prolongent leur action dans la coopération intercommunale tout en restant l'échelon de base, le « noyau dur », de l'organisation territoriale.

L'ensemble communes – intercommunalité constitue ce que l'on nomme le « bloc local » incarnant « la proximité de l'action publique, proximité qui apparaît nécessaire pour répondre, de façon réactive et appropriée, aux attentes de la population en matière de services publics et aux besoins de la vie quotidienne (état civil, garderies, crèches, écoles, études surveillées, bibliothèques municipales, soutien à la vie associative, distribution de l'eau potable, collecte des déchets ménagers, logement et urbanisme...) »<sup>1</sup>.

Le principe de subsidiarité guide la répartition des compétences entre les communes et l'intercommunalité. Ainsi, c'est au niveau de la commune que, par exemple, peut être pris en charge de la façon la plus efficace le déneigement des voiries communales ou encore l'entretien des espaces

publics. C'est en tout cas au maire que les habitants s'adressent en premier pour traiter de ces problèmes du quotidien. C'est au niveau intercommunal que les actions économiques peuvent avoir le plus d'efficacité grâce à la mutualisation des moyens des communes.

Le projet de territoire doit donc prendre en compte ce cadre institutionnel pour analyser le fonctionnement du territoire et ensuite définir la stratégie et les actions qui faciliteront son développement harmonieux.



<sup>1</sup> Sénat, mission relative à la clarification des compétences, 2008

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU BLOC LOCAL

Afin d'envisager les marges de manœuvre du bloc local pour la mise en œuvre des actions qui seront prévues dans le cadre du projet de territoire, un diagnostic financier de la situation de la communauté d'agglomération et des communes a été réalisé.

Les communes du **territoire Arche Agglo** sont plutôt en situation favorable avec une épargne brute moyenne s'élevant 18,7% et une trésorerie globale de 15,2M€. Ceci est confirmé en observant le potentiel financier (PF) des communes au regard du niveau national:

- PF moyen France : 776€ / PF moyen AA : 825€
- PF médian France : 696€ / PF médian AA : 771€

**Epargne brute (EB)** : Différence entre l'épargne de gestion (recettes et dépenses de fonctionnement) et les intérêts de la dette définit la capacité à rembourser la dette.

**Epargne nette (EN)** : Différence entre l'EB et le remboursement en capital de la dette apprécie la capacité à investir.

**Potentiel financier** : Le potentiel financier par habitant reflète la « richesse théorique » de la collectivité ; il mesure les recettes fiscales que cette collectivité aurait pu percevoir si elle avait appliqué les taux moyens nationaux des taxes directes locales.

Ratios (2020)	Total/Moyenne	Le + faible	Le + élevé
Epargne brute	8,3M€ (18,7%)	0%	40%
Epargne nette	2,2M€	-113k€	457k€
Encours de dette	45,2M€	6k€	15M€
CAPDES	5,5 ans	0,1 année	26 ans
Solde global disponible	15,2M€	0k€	2,1M€
Taux de TH	9,4%	3,3%	15,1%
Taux de TFB	14,7%	7,7%	21,9%
Taux de TFNB	66%	19,7%	131,1%
Potentiel financier	825€	598€	1 513€
Effort fiscal	0,89	0,55	1,19
DGF	4,2M€	0€	1M€
Investissements passés	16M€	0€	3M€
Poids de la fiscalité/RRF	43% (15,2M€)	22%	59%
Poids des AC/RRF	12% (8,6M€)	0%	53%

Synthèse des divers ratios de gestion de l'ensemble des communes du territoire  
Photographie à fin 2020

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU BLOC LOCAL

L'épargne brute de la communauté d'agglomération Arche Agglo est en augmentation grâce à une hausse plus rapide des recettes (+3,53%) que des dépenses (+0,85%) : 855k€ en 2018 et 2 981k€ en 2020. En effet, on assiste à une relative stagnation des dépenses de l'agglomération et une augmentation à un rythme assez soutenu des recettes (fiscalité grâce à une évolution des bases d'imposition sans augmentation de taux, reversements de budgets annexes, mutualisations,...).

Malgré de nouveaux emprunts sur la période avec un encours de dette en 2020 supérieur à celui de 2018 (11,2M€ contre 10,9M€), la capacité de désendettement de l'agglomération s'améliore grâce à l'augmentation de son épargne brute : de 12,85 à 3,77 années en 2020.

Le solde global de clôture à fin 2020 s'établit à 3 200k€ ce qui représente une diminution d'1,2M€ par rapport à 2018 ; la communauté d'agglomération ayant limité ses emprunts en puisant dans sa trésorerie.

A noter, que certaines données ont été retraitées de manière à observer les évolutions sans des dépenses ou des recettes exceptionnelles ou ponctuelles venant affecter le calcul des épargnes.

**Capacité de désendettement (CAPDES)** : Elle se calcule en divisant l'encours de dette d'une collectivité par son épargne brute. Elle permet de déterminer le nombre total d'années nécessaires pour rembourser le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre toute son épargne.

K€	2018	2019	2020
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles)	33 887 k€	34 338 k€	34 464 k€
Recettes Réelles de fonctionnement (hors produits de cession)	35 128 k€	37 088 k€	37 654 k€
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	1 241 k€	2 751 k€	3 190 k€
Charges financières (hors intérêts pour compte courant)	386 k€	219 k€	209 k€
<b>EPARGNE BRUTE</b>	855 k€	2 532 k€	2 981 k€
Remboursement en capital	836 k€	855 k€	905 k€
<b>EPARGNE NETTE</b>	19 k€	1 677 k€	2 075 k€
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	1 028 k€	4 770 k€	3 836 k€
Dépenses d'équipement	4 961 k€	11 836 k€	4 338 k€
Emprunt nouveau	1 133 k€	3 000 k€	0 k€
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-2 355 k€	-2 424 k€	1 053 k€
Résultat reporté	6 821 k€	4 573 k€	2 147 k€
<b>SOLDE GLOBAL DISPONIBLE</b>	4 466 k€	2 149 k€	3 200 k€
Restes à réaliser	-3 683 k€	2 000 k€	-897 k€
<b>SOLDE GLOBAL DE CLOTURE</b>	783 k€	4 149 k€	2 302 k€
Encours de dette au 31/12	10 996 k€	13 136 k€	11 239 k€
<b>Capacité de désendettement en années</b>	12,85	5,19	3,77

Analyse rétrospective financière de la communauté d'agglomération

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU BLOC LOCAL

En ajoutant les différents budgets annexes de la CA Arche Agglo, il apparaît que le budget annexe des zones d'activités économiques (ZAE) vient dégrader la situation financière de la CA.

Ainsi, il apparaît que la communauté d'agglomération :

- Dégage une épargne brute de 2,6M€ .
- Dégage une épargne nette de 793k€.
- Présente un encours de dette s'élevant à 26,5M€ et une capacité de désendettement de 10,34 années
- Présente un solde global de clôture, c'est-à-dire une trésorerie, déficitaire impliquant la nécessité de mobiliser des lignes de trésorerie auprès des banques.

Du point de vue du budget principal, la **communauté d'agglomération est en bonne santé financière**. Tout budget consolidé, elle présente cependant une santé financière à surveiller. En effet, les budgets économiques et ZAE sont déséquilibrés et les ventes foncières devront faire l'objet d'une stratégie financière pluriannuelle.

Analyse comparative des budgets de la communauté de communes

2020	BP	BA Dev Eco	BA LINEA	BA Camping	BA Transport	BA ZAE	Total
Dépenses Réelles de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles)	34 464 k€	1 895 k€	613 k€	343 k€	3 305 k€	909 k€	41 530 k€
Recettes Réelles de fonctionnement (hors produits de cession)	37 654 k€	2 304 k€	1 065 k€	262 k€	3 282 k€	10 k€	44 577 k€
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	3 190 k€	409 k€	452 k€	-82 k€	-24 k€	-899 k€	3 047 k€
Charges financières (hors intérêts pour compte courant)	209 k€	148 k€	77 k€	0 k€	0 k€	44 k€	478 k€
<b>EPARGNE BRUTE</b>	2 981 k€	262 k€	375 k€	-82 k€	-24 k€	-943 k€	2 569 k€
Remboursement en capital	905 k€	416 k€	379 k€	0 k€	0 k€	76 k€	1 776 k€
<b>EPARGNE NETTE</b>	2 075 k€	-154 k€	-4 k€	-82 k€	-24 k€	-1 019 k€	793 k€
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	3 836 k€	507 k€	780 k€	1 k€	8 k€	0 k€	5 133 k€
Dépenses d'équipement	4 338 k€	1 852 k€	70 k€	0 k€	0 k€	0 k€	6 259 k€
Emprunt nouveau	0 k€	1 350 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	1 350 k€
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	1 053 k€	-44 k€	741 k€	-117 k€	-16 k€	-1 019 k€	598 k€
Résultat reporté	2 147 k€	670 k€	-672 k€	188 k€	176 k€	-1 468 k€	1 041 k€
<b>SOLDE GLOBAL DISPONIBLE</b>	3 200 k€	626 k€	69 k€	71 k€	160 k€	-2 487 k€	1 639 k€
Restes à réaliser	-897 k€	-1 920 k€	-45 k€	-8 k€	0 k€	0 k€	-2 870 k€
<b>SOLDE GLOBAL DE CLOTURE</b>	2 302 k€	-1 293 k€	24 k€	63 k€	160 k€	-2 487 k€	-1 230 k€
Encours de dette au 31/12	11 239 k€	7 162 k€	4 959 k€	0 k€	0 k€	3 192 k€	26 553 k€
<b>Capacité de désendettement en années</b>	3,77	27,38	13,23	0,00	0,00	n.d.	10,34

## LA SITUATION FINANCIÈRE DU BLOC LOCAL

### Quelle est la situation financière globale du bloc local (communes et communauté de communes) ?

Globalement les recettes réelles du bloc local s'élèvent à 89M€ et 76M€ pour les dépenses réelles. Il faut signaler que de nombreuses interactions existent entre la communauté d'agglomération et les communes (versement des Attributions de Compensation, versement de subventions ou refacturations de personnel).

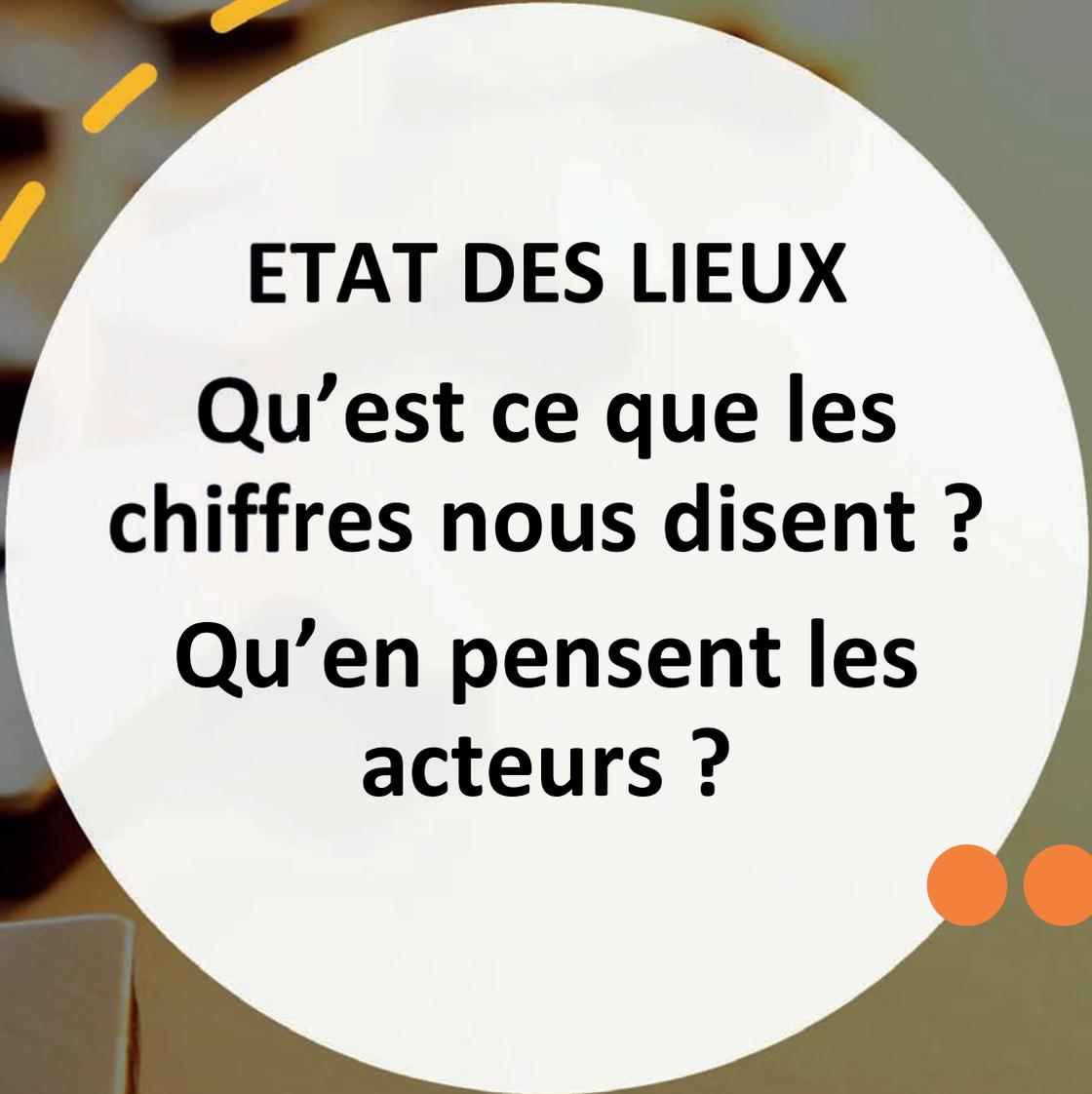
Il est intéressant d'observer **l'épargne nette de l'ensemble** (3 M€). Elle est globalement faible pour la communauté d'agglomération alors que les recettes sont globalement équivalentes pour l'agglomération et les communes. Cela provient principalement des **charges importantes supportées par l'Agglomération**. En toute logique, son taux d'épargne brute est donc relativement faible (taux d'épargne brute minimum conseillé : 10%).

A signaler également que **72% des investissements du bloc local sont réalisés par les communes**. Les communes disposant d'un solde global de clôture plutôt important (11,9M€) leur permettant de réaliser des projets d'investissements.

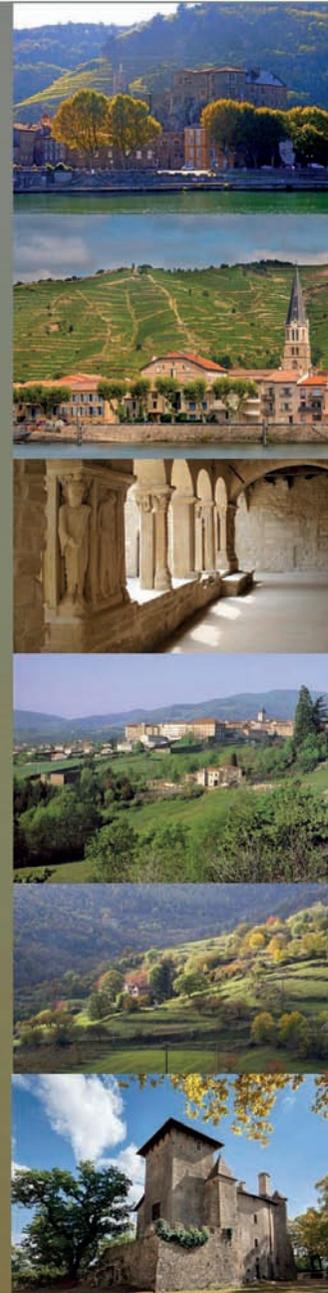
Au final, **le bloc local est en bonne santé financière** même si la communauté d'agglomération doit veiller à l'évolution de certains ratios financiers : **sa trésorerie et son épargne nette**. En effet, ces ratios seront déterminants pour apprécier la capacité du bloc local à supporter les actions à venir du projet de territoire.

Vision du territoire hors BA Communes	Communes	Arche Agglo	Territoire
Dépenses réelles de fonctionnement	34 839 k€	41 530 k€	76 369 k€
Recettes réelles de fonctionnement	44 401 k€	44 577 k€	88 978 k€
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>9 563 k€</b>	<b>3 047 k€</b>	<b>12 609 k€</b>
Charges financières	1 276 k€	478 k€	1 754 k€
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>8 287 k€</b>	<b>2 569 k€</b>	<b>10 856 k€</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>19%</b>	<b>6%</b>	<b>12%</b>
Remboursement en capital	6 121 k€	1 776 k€	7 897 k€
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>2 166 k€</b>	<b>793 k€</b>	<b>2 959 k€</b>
Recettes réelles d'investissement	11 214 k€	5 133 k€	16 347 k€
Dépenses d'équipement	15 915 k€	6 259 k€	22 175 k€
Emprunt nouveau	2 850 k€	1 350 k€	4 200 k€
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 832 k€</b>	<b>598 k€</b>	<b>-1 233 k€</b>
Résultat reporté	17 041 k€	1 041 k€	18 082 k€
<b>SOLDE GLOBAL DISPONIBLE</b>	<b>15 209 k€</b>	<b>1 639 k€</b>	<b>16 849 k€</b>
Restes à réaliser	-3 303 k€	-2 870 k€	-6 173 k€
<b>SOLDE GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>11 906 k€</b>	<b>-1 230 k€</b>	<b>10 676 k€</b>
Encours de dette au 31/12	45 190 k€	26 553 k€	71 743 k€
<b>Capacité de désendettement en années</b>	<b>5,5</b>	<b>10,3</b>	<b>6,6</b>
<b>Seuil prudentiel</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Analyse financière globale du bloc local (communes + communauté d'agglomération)



**ETAT DES LIEUX**  
**Qu'est ce que les chiffres nous disent ?**  
**Qu'en pensent les acteurs ?**



## En guise d'introduction à l'état des lieux : LES REPRÉSENTATIONS DU TERRITOIRE

Tous les acteurs interrogés ont été questionnés sur leur image du territoire à partir des 6 images ci-contre. Qu'en ressort il ?

### D'abord, les images 4 et 3 :

- la diversité, les valeurs du terroir, le bien vivre, des produits locaux de qualité, la présence d'entreprises en lien étroit avec le territoire
- les valeurs de travail, de solidarité et d'engagement

### Ensuite, les images 1, 2 et 6 :

- la nature, les paysages, la ruralité
- la forte présence de la jeunesse
- Le vieillissement que l'on ne voit pas mais qui est une tendance
- Le besoin de revitalisation des centres bourgs
- Le patrimoine culturel et plus globalement l'offre culturelle
- l'offre touristique

### L'image 5 est paradoxale :

- la diversité et les liens entre les différentes composantes du territoire
- mais ces liens sont aussi « frontières » signifiant parfois le manque de cohésion entre différents espaces du territoire



En guise d'introduction à l'état des lieux :  
LES PRINCIPALES EXPRESSIONS

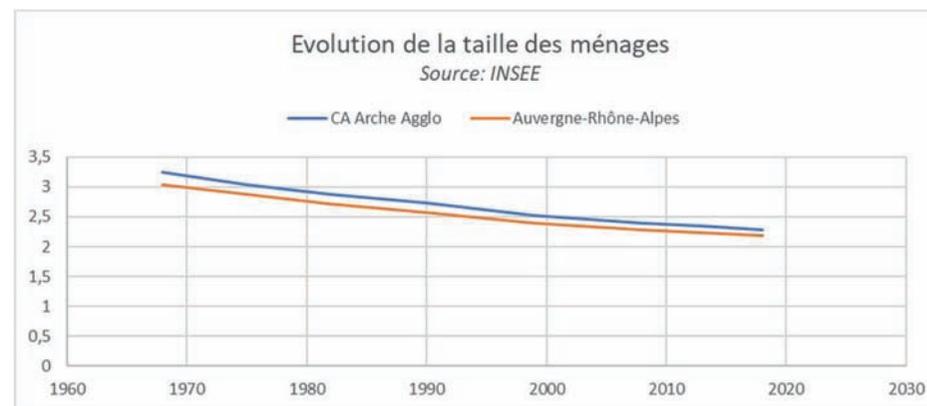
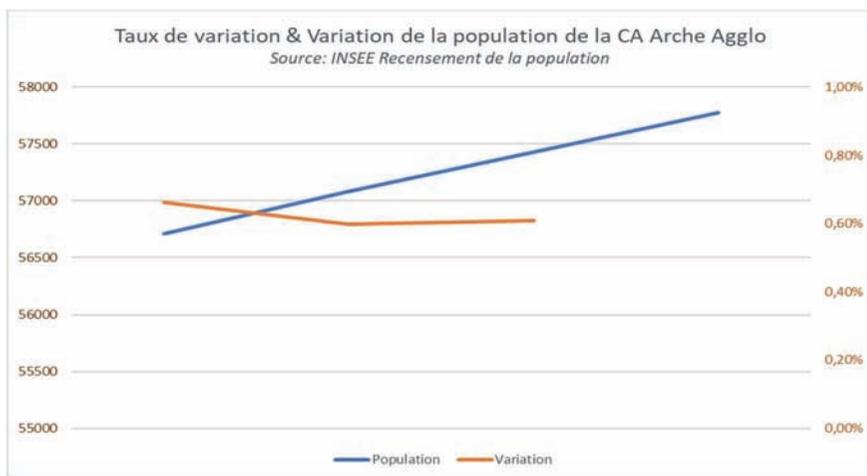
Sur quels sujets les acteurs interviewés se sont ils principalement exprimés ?  
Il en ressort de nombreuses expressions convergentes, ce qui ne veut pas dire  
cependant, analyses convergentes !



Exemples de thématiques traitées

- Aménagement du territoire
- Développement économique et social
- Accueil, éducation et information (auprès des habitants et des visiteurs)
- Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- Agriculture,
- Climat et énergie
- Expérimentation (programmes de recherche, méthodes d'actions innovantes...)

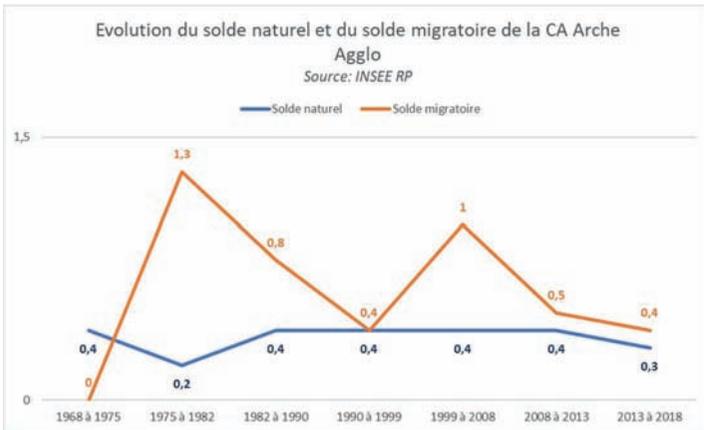
## DÉMOGRAPHIE : une croissance régulière



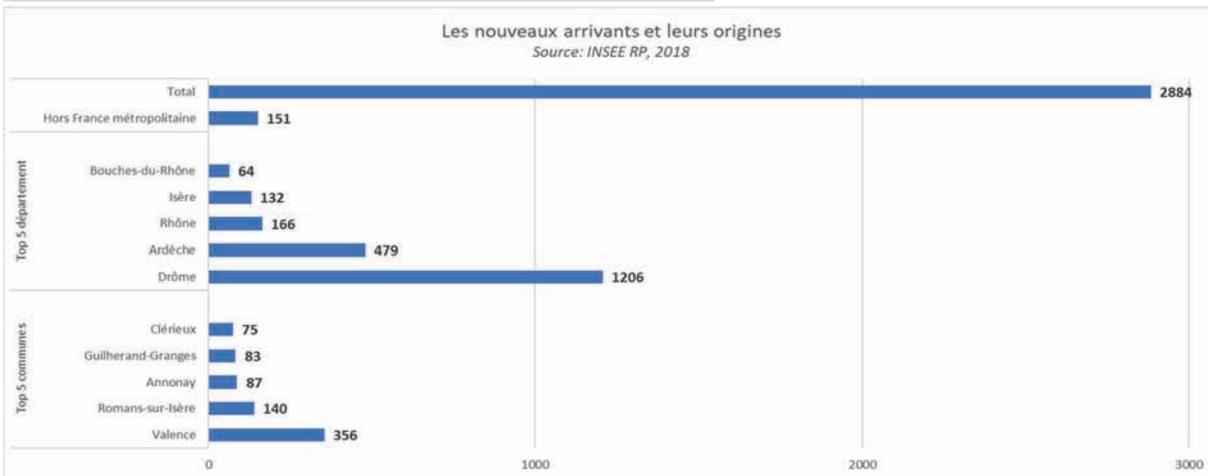
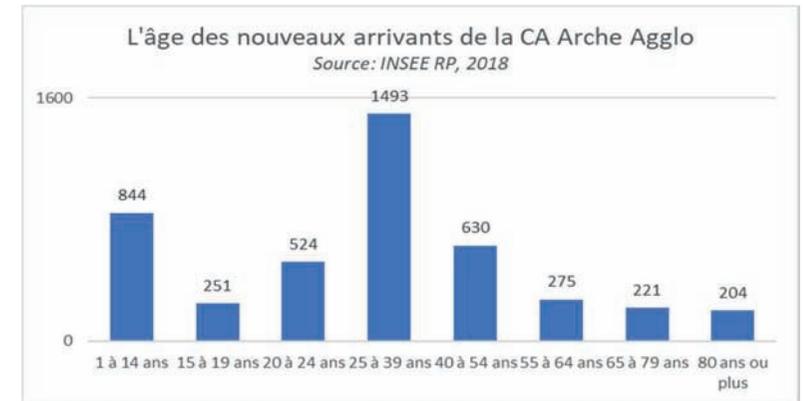
La population d'Arche Agglo a connu une augmentation régulière entre 2015 et 2018 avec une variation annuelle entre 0,6% et 0,66% passant de 56.710 habitants en 2015 à 57.777 en 2018. Sur une période plus longue, **le territoire a gagné plus de 20.000 habitants en quarante ans.**

Le nombre de naissance a cependant baissé de 683 naissances en 2014 à 535 naissances en 2020. Comparée à la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle enregistre un taux de natalité plus bas 12% par rapport à 12,6% de 2008 à 2013 et 11,4% contre 11,9% de 2013 à 2018.

## DÉMOGRAPHIE : un territoire à l'attractivité de proximité



Le solde migratoire de la Communauté d'Agglomération est très variable avec une pointe à 1,3. De 2013 à 2018, il était à 0,4 ainsi sur ces années, le territoire a gagné 1.105 habitants grâce aux migrations.

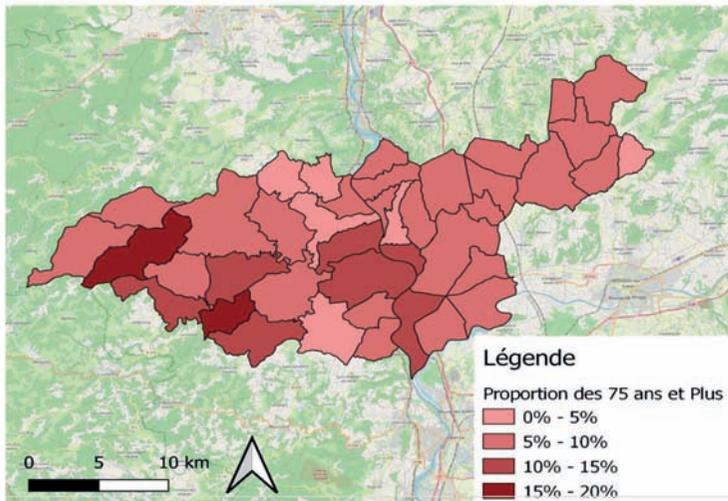


Sur les 2.884 nouveaux arrivants, la plus grande partie vient des départements proches : Isère, Rhône, Ardèche et surtout Drôme avec 1.206 nouveaux arrivants, dont 356 de Valence.

En analysant l'âge des nouveaux arrivants, on remarque qu'Arche Agglo est un territoire qui attire surtout les 25 à 39 ans et les 0 à 14 ans donc des familles.

**DÉMOGRAPHIE :**  
le creux des jeunes adultes

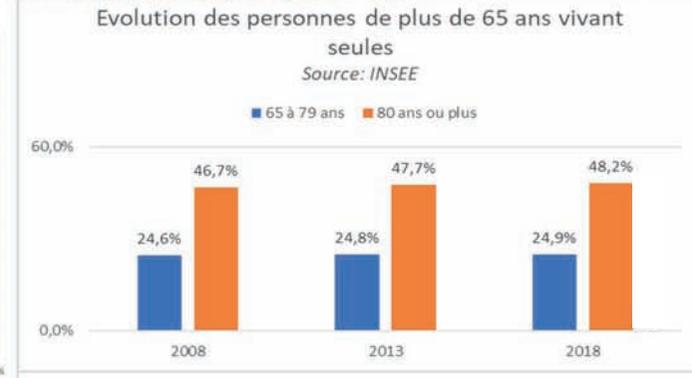
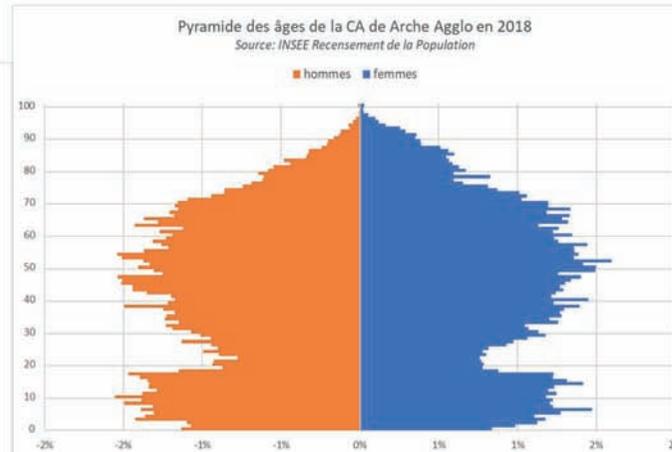
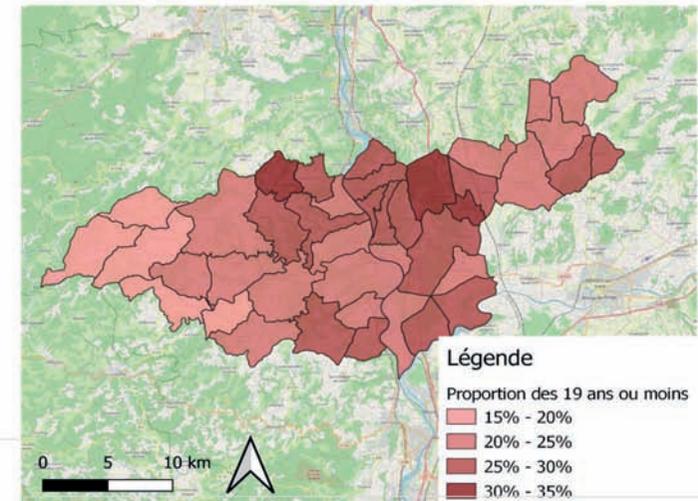
Carte des proportions des 75 ans ou plus de la CA Arche Agglo  
Source: INSEE, 2018



La pyramide des âges de la population du territoire montre un grand creux chez les 18 – 30 ans lié au nombre de jeunes partant faire leurs études.

La proportion de personnes âgées augmente principalement pour les 80 ans ou plus. De ce fait, l'indice de vieillissement augmente aussi passant de 75% à 83%. En comparaison la région AURA est à 80 %.

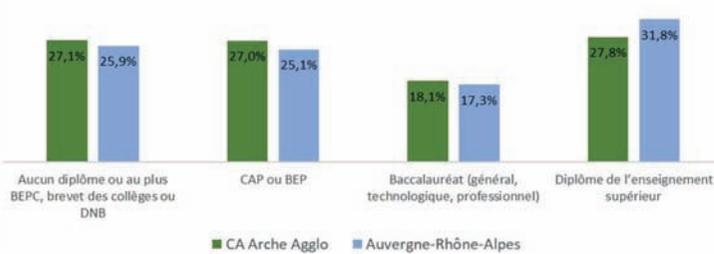
Carte des proportions de jeunes de moins de 19 ans de la CA Arche Agglo  
Source: INSEE, 2018



## FORMATION ET ÉDUCATION : moins de diplômés du supérieur

Comparaison du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus en 2018

Source: INSEE



Le territoire d'Arche Agglo compte une population de 25 - 39 ans avec une part de haut niveau de formation plus faible que sur la région, 48% contre 42,3%. Cependant, cette différence vient de la proportion de Bac+5 où il y a une différence de 7,3 points. La part de Bac+2 étant supérieure à celle de la région.

Le territoire compte une population avec une plus grande part de faible niveau de formation.

La part des personnes sans diplôme de niveau Bac est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

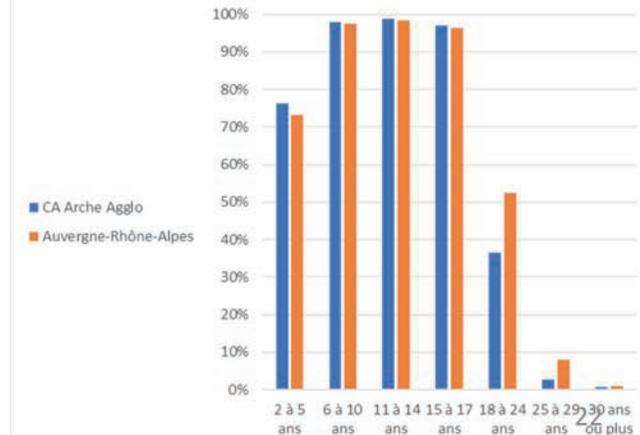
Part et répartition des hauts niveaux de formation parmi les 25 - 39 ans

Source: INSEE RP, 2018



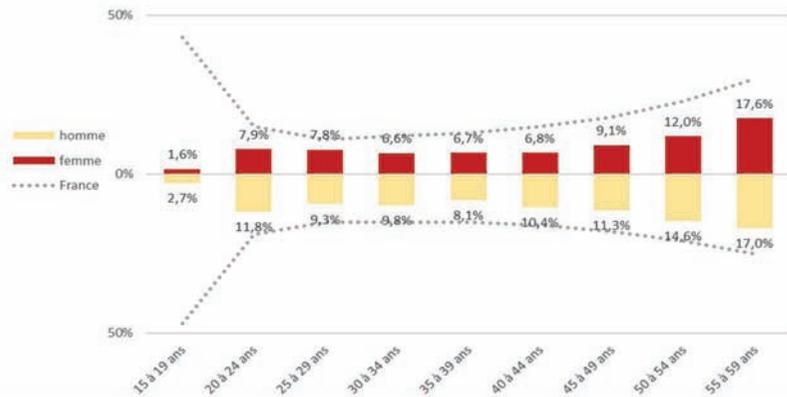
Comparaison du taux de scolarisation selon l'âge et les territoires

Source: INSEE



Population de la CA Arche Agglo sans diplôme de niveau BAC ou de l'enseignement supérieur en 2018

Source: INSEE



Le taux de scolarisation des 2 à 17 ans du territoire de la communauté d'agglomération est très proche de celui de la région. Après le Bac, ceux qui souhaitent étudier quittent le territoire, expliquant le taux de scolarisation bien plus faible.

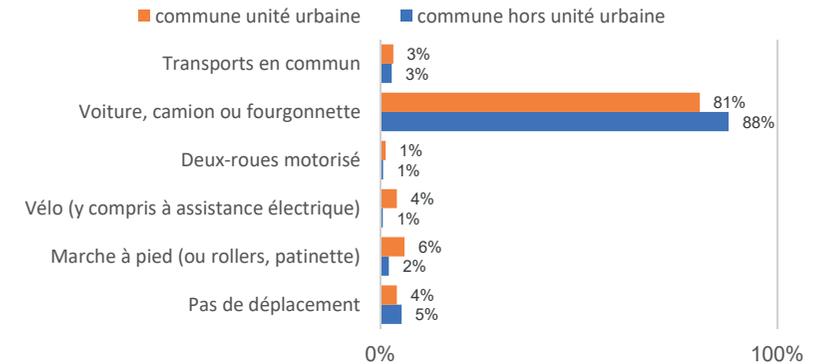
**MOBILITÉ :**  
la dépendance à la voiture

Qu'ils habitent en zone urbaine ou rurale, les travailleurs du territoire utilisent proportionnellement beaucoup moins les transports en commun que les travailleurs de la région. Cependant, la région possède plusieurs grandes villes d'où l'effet de biais dans la proportion d'utilisation de transport en commun en région.

25,3% des habitants d'Arche Agglo travaillent et résident dans la même commune. Cette tendance est plus importante chez les 55 à 64 ans ; un tiers travaillant dans leur commune de résidence et chez les 40 à 54 ans où ils représentent environ un quart de la tranche d'âge.

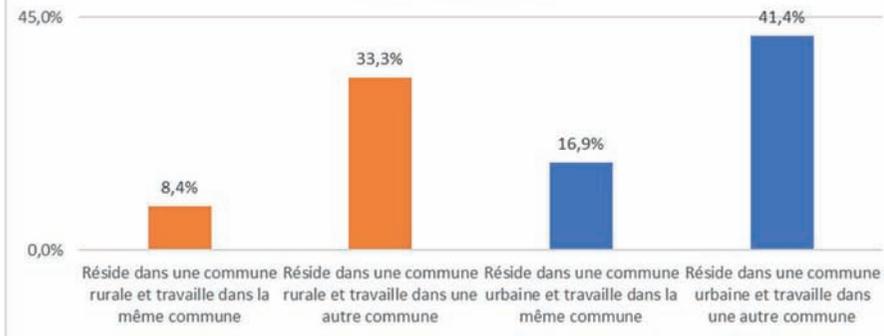
Les modes de transport des déplacements domicile-Travail selon la commune de résidence

Source: INSEE RP, 2018



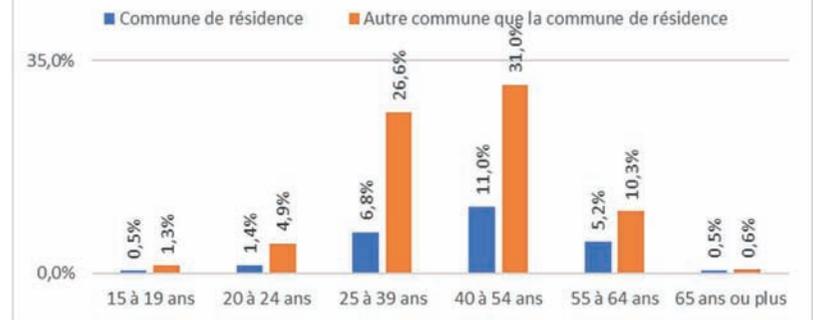
Où travaillent les habitants de la CA Arche Agglo répartis par communes urbaines et rurales

Source: INSEE RP, 2018

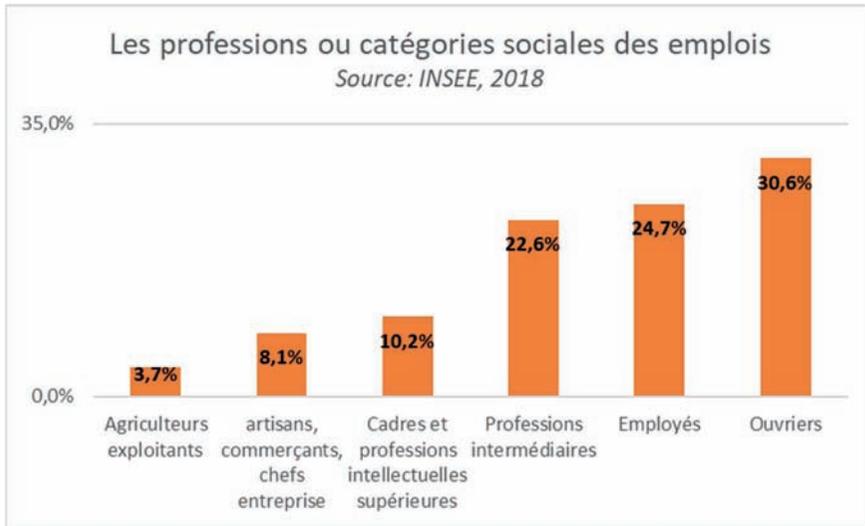


Où travaillent les habitants de la CA Arche Agglo par tranches d'âges

Source: INSEE RP, 2018



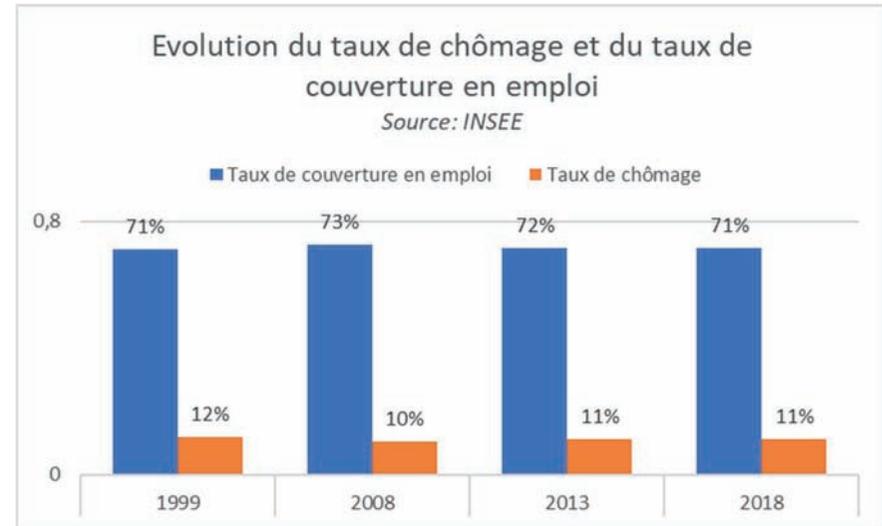
**EMPLOI ET ÉCONOMIE :**  
une forte présence  
d'ouvriers et d'employés



Au niveau socio-professionnel, le territoire compte trois grands écarts avec la répartition de la région :

- Proportionnellement, il compte bien plus d'agriculteurs exploitants, 3,7% contre 1,6% pour la région.
- Beaucoup moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, 10,2% contre 17,2%
- Plus de 10,1 points d'ouvriers de plus

Ces chiffres font notamment écho à la part plus faible de hauts diplômés sur le territoire.



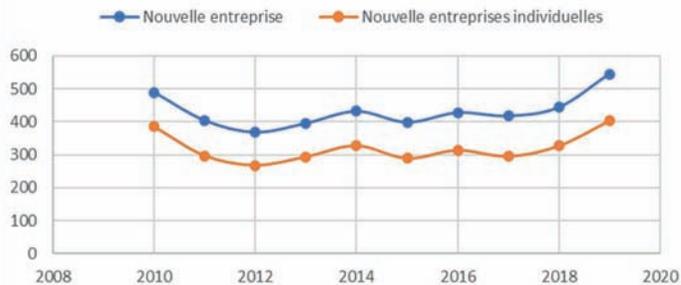
L'indice de concentration en emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total du territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Au regard du taux de 71% qui varie très peu, **le territoire Arche Agglo est donc plutôt un territoire résidentiel.**

Quant au taux de chômage, c'est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives. Ce taux est très stable sur le territoire.

**EMPLOI ET ÉCONOMIE :  
la diversité**

Evolution de la création d'entreprise sur le territoire d'Arche Agglo

Source: INSEE



Les entreprises du territoire sont principalement localisées dans 7 communes et particulièrement à Tournon-sur-Rhône.

La création d'entreprises sur le territoire semble s'accélérer depuis 2017 conformément au rythme national accéléré par le grand nombre de création en auto-entreprise..

Les 3 secteurs majoritaires des entreprises du territoire sont :

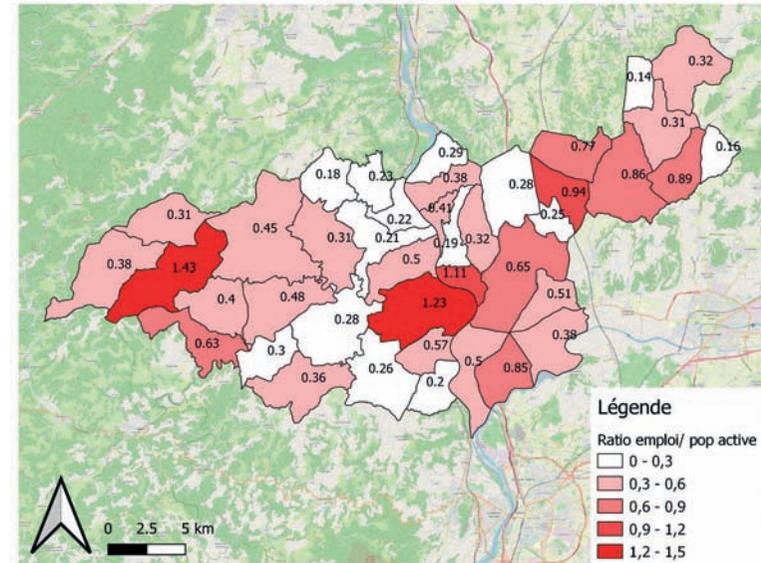
- Agriculture, énergie et environnement
- Commerces et services aux particuliers
- Activités de service

Elles représentent 64% des entreprises.

A noter le manque de connaissance du nombre de salariés pour 41% des entreprises.

Nombre d'emploi sur la population active dans la CA Arches Agglo

Source: INSEE RPG, 2018

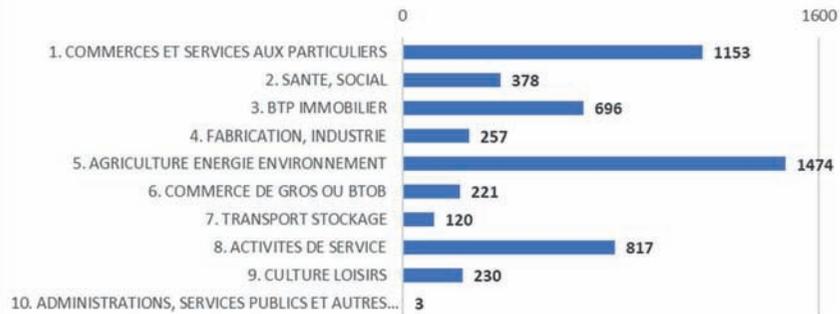


Légende

Ratio emploi/ pop active  
 0 - 0,3  
 0,3 - 0,6  
 0,6 - 0,9  
 0,9 - 1,2  
 1,2 - 1,5

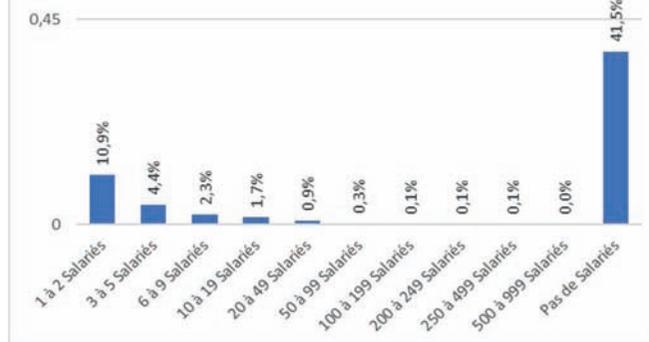
Répartition des entreprises de la CA Arche Agglo par secteur

Source : Arche Agglo, 2016



Répartition des entreprises de la CA Arche Agglo par nombre de salariés

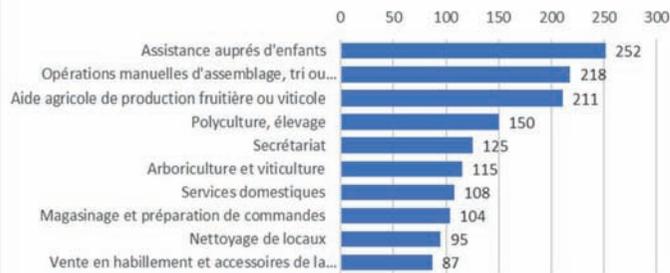
Source : Arche Agglo, 2016



**EMPLOI ET ÉCONOMIE :**  
la dynamique de l'emploi  
de certains secteurs

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi

Source: Pôle Emploi, Juin 2021

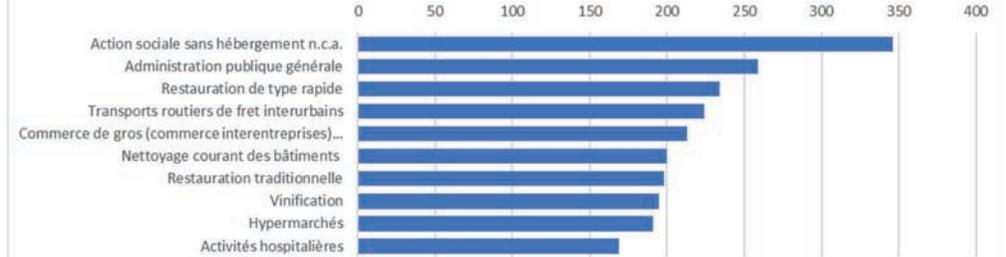


Trois grands secteurs ressortent dans le recrutement : la restauration, les services et les métiers du vin.

Les CDI représentent environ 40 % des offres enregistrées à Pôle Emploi sur le territoire et les CDD, 60%.

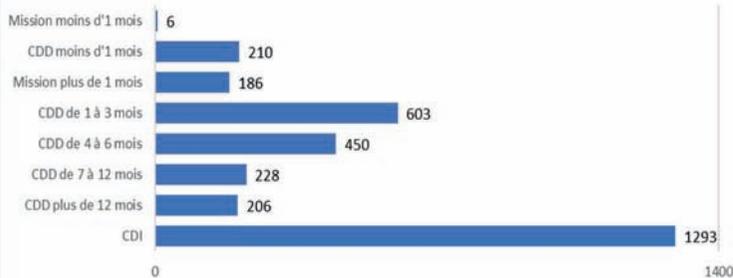
Les dix principaux secteurs recruteurs (hors intérim et hors CDD moins d'1 mois)

Source: Pôle Emploi juin 2021



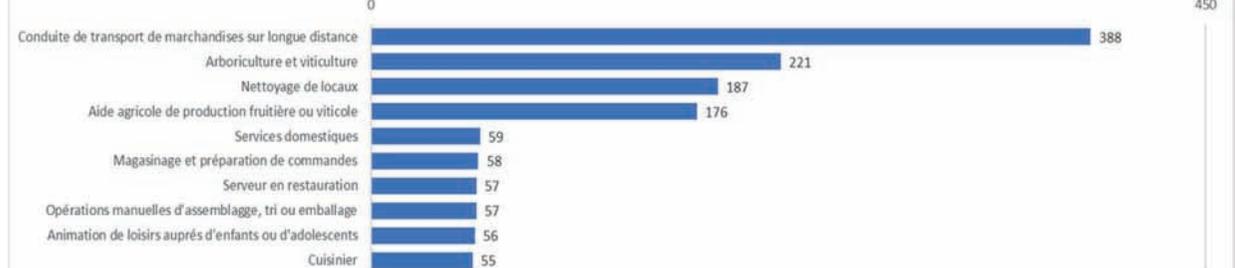
Offres enregistrées à Pôle emploi

Source: Pôle emploi, cumul de juil.2020 à Juin 2021



Les dix métiers les plus recherchés par les employeurs sur Arche Agglo

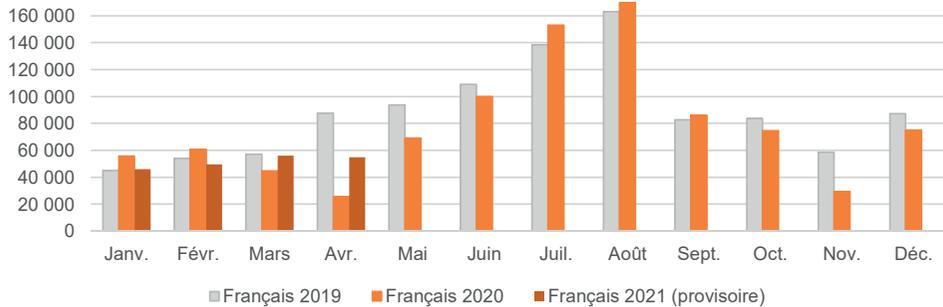
Source: Pôle Emploi, Juin 2021



**TOURISME :**  
des fréquentations plutôt régulières (hors impact COVID)

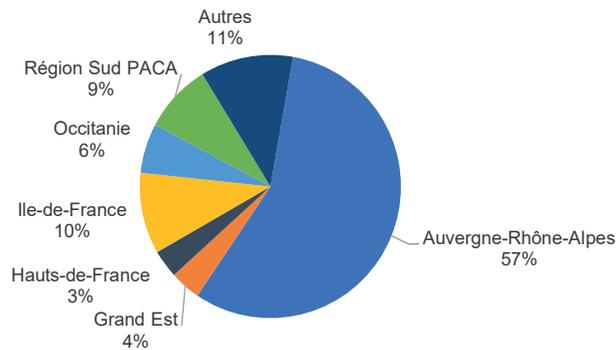
Nombre de nuitées touristiques françaises

Source : Tableau de bord Flux Vision Tourisme, octobre 2021



Origine des touristes français

Source : Tableau de bord Flux Vision Tourisme, octobre 2021



Si l'on considère 2019 comme année « normale » hors crise sanitaire, le nombre de nuitées françaises sur le territoire est d'environ 1.050.000.

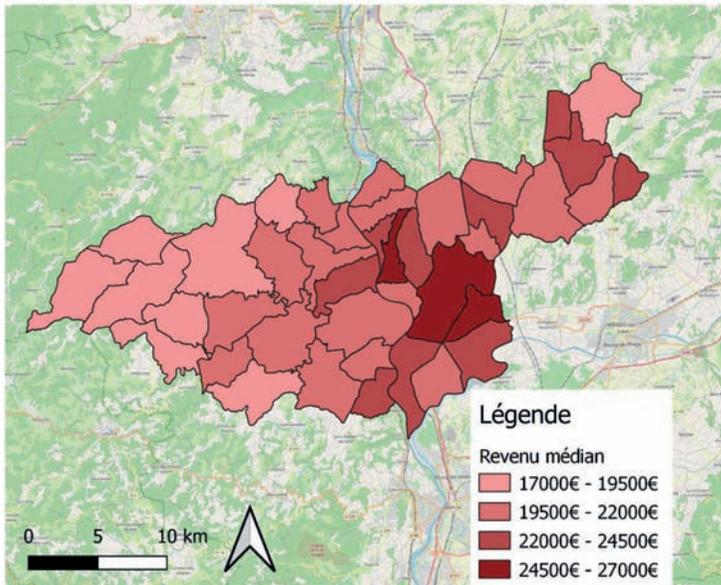
Avant la crise sanitaire, l'activité touristique connaît des pics de fréquentation printaniers et estivaux même si certaines périodes hivernales ont des fréquentations remarquables. Ainsi, tendanciellement, les mois comptant le plus de nuitées sont les 3 mois d'été. Un pic de nuitées est également observé durant la période des fêtes de fin et début d'année sans doute parce que ces données prennent en compte les lits marchands et non marchands.

L'année 2020 a connu de bons résultats sur janvier et février, mais suite à la pandémie, les fréquentations des mois suivants ont été très faibles notamment en avril qui est un mois à la fréquentation élevée habituellement. La fréquentation sur les mêmes mois de 2021 n'est ensuite pas revenue au niveau de 2019.

Le tourisme sur le territoire est essentiellement de proximité ; Auvergne – Rhône-Alpes étant la principale pourvoyeuse des visiteurs (57%). Le territoire accueille cependant des touristes étrangers essentiellement originaires de pays européens liés notamment aux bateaux de croisière: Hollandais, Allemands, Suisses et Belges principalement.

**REVENUS ET PRÉCARITÉ :  
une précarité et des  
inégalités circonscrites**

Carte des revenus médians déclarés de la CA Arche Agglo  
Source: CAF, 2018

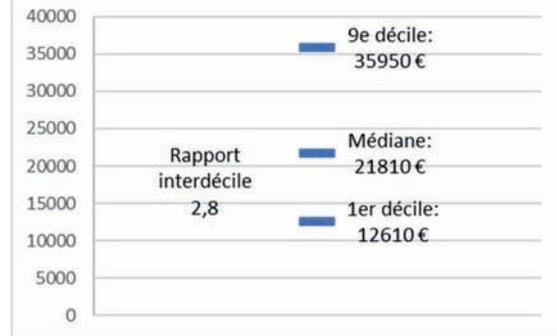


Des inégalités de revenus sont visibles entre la commune ayant la médiane du revenu déclaré la plus élevée : Chanos-Curson (25.370 €), et la plus basse Vaudevant (17.210 €).

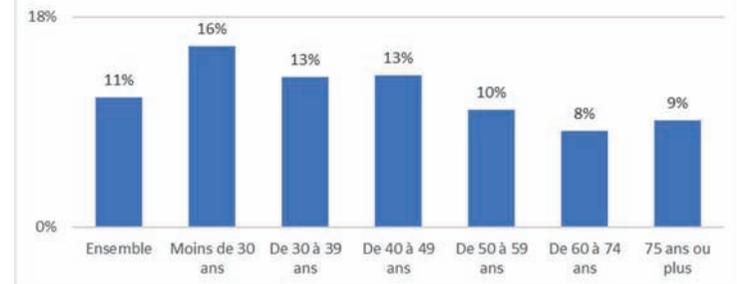
Le 1<sup>er</sup> décile des revenus disponibles s'élève à 12.610 €, c'est-à-dire que 10% de la population a des revenus en dessous ou égal à celui-ci. À l'inverse, 10% de la population (9<sup>ème</sup> décile) à un revenu disponible de plus de 35.950 €.

A titre de comparaison, la médiane sur la région AURA est légèrement plus haute à 22.480 € (21.810 € sur Arche Agglo), avec un 9<sup>ème</sup> décile à 40.760 € et surtout un rapport interdécile à 3,4 (2,8 sur Arche Agglo). Les inégalités de revenus sont donc moins prononcées sur le territoire Arche Agglo que sur la région.

Revenu disponible par unité de consommation dans la CA Arche Agglo  
Source: INSEE, 2018



Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal dans la CA Arche Agglo  
Source: INSEE, 2018

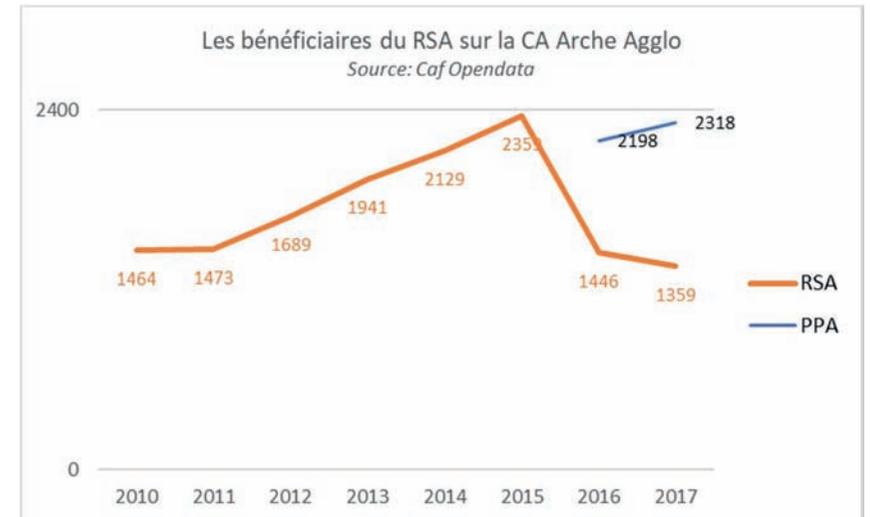
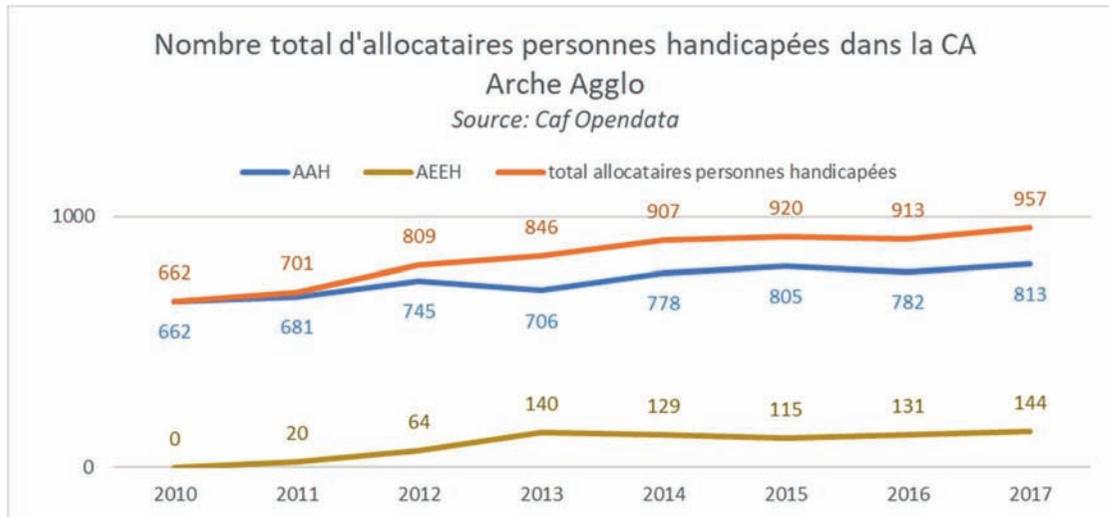


**REVENUS ET PRÉCARITÉ :**  
**l'augmentation des bénéficiaires**  
**de revenus de substitution**

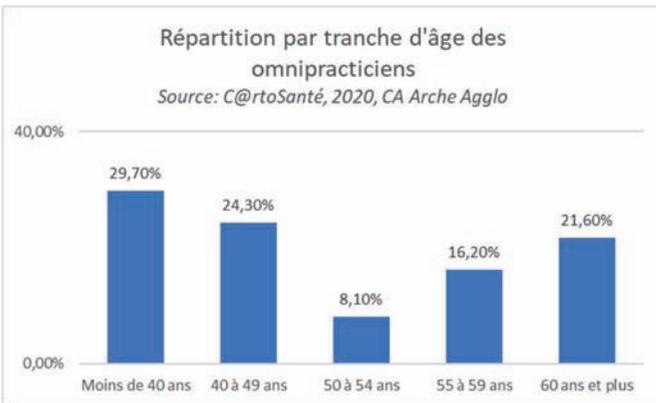
Le nombre de bénéficiaires du RSA a diminué depuis 2015, s'élevant à 812 en 2020, couvrant ainsi 1.533 personnes, dont 94 enfants de 0 à 2 ans.

Par contre, les bénéficiaires de la prime d'activités sont passés de 2.318 en 2017 à 3.495 en 2020, couvrant 6.831 personnes. Ce sont des personnes qui ont des revenus du travail très faibles (temps partiel, succession de CDD,...).

11% de la population vit sous le **seuil de pauvreté** monétaire, soit 1.102 euros par mois en 2019 alors que celui de la région AURA s'élève à 12,7%. Ce taux étant plus élevé chez les moins de 30 ans (16%).



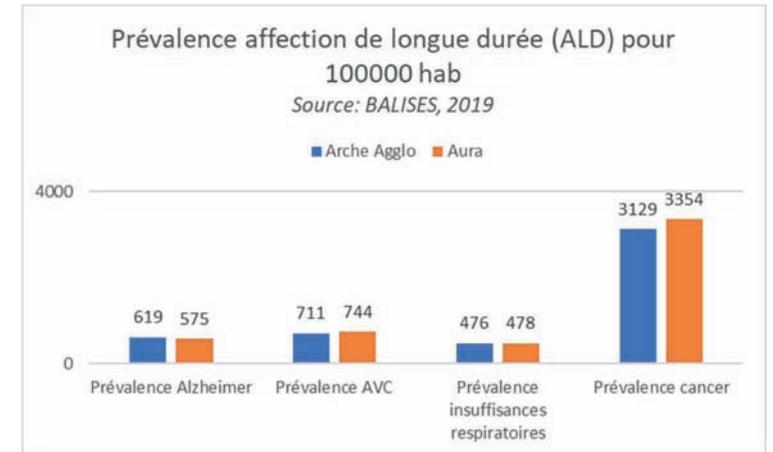
**SANTÉ : un niveau de santé satisfaisant mais à terme des risques en quantité et qualité de services**



Seuls 29,7% des omnipraticiens (médecins généralistes) ont moins de 40 ans pour 21,6% qui ont 60 ans et plus indiquant le risque de voir à terme diminuer la couverture du territoire.

Si actuellement, le territoire est plutôt bien couvert par des professionnels médicaux ou paramédicaux, il faut cependant noter la sous densité de professionnels de santé spécialisés, l'absence de psychiatre en libéral et la disparité territoriale de recours aux soins en raison de la densité variable des services de santé au sein du territoire (cf. carte p. 32).

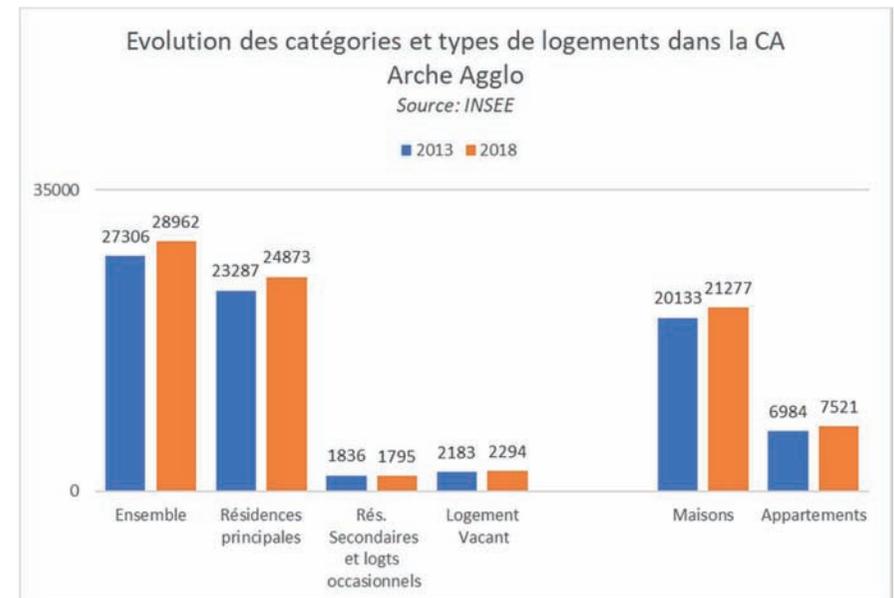
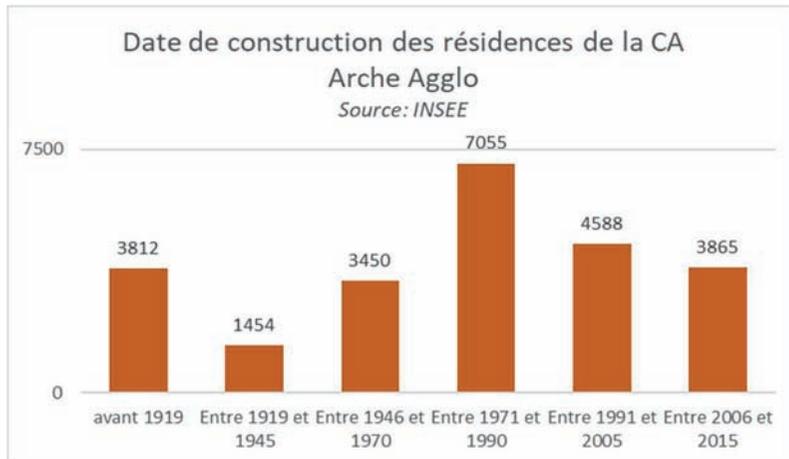
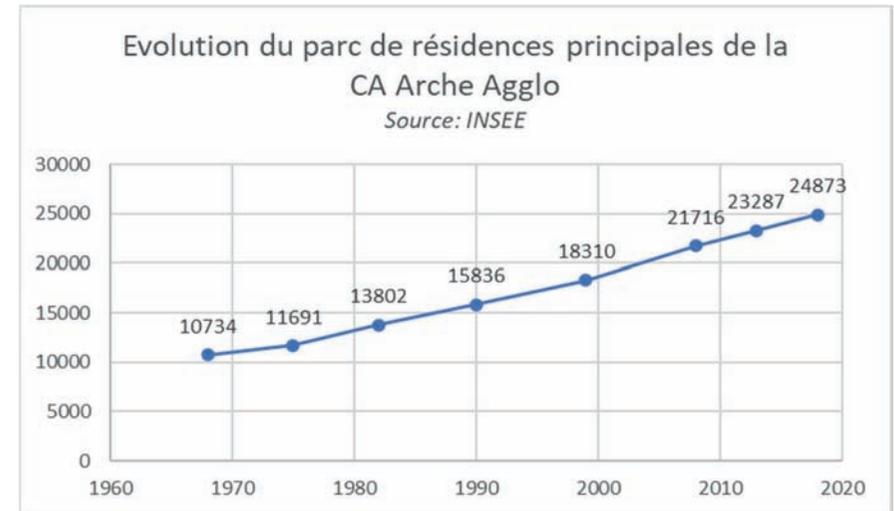
Au regard de l'indicateur de prévalence des affections de longue durée pour 100.000 habitants, les écarts avec la région sont relativement faibles et non significatifs. En extrapolant, on peut dire que l'état de santé global de la population est plutôt satisfaisant.



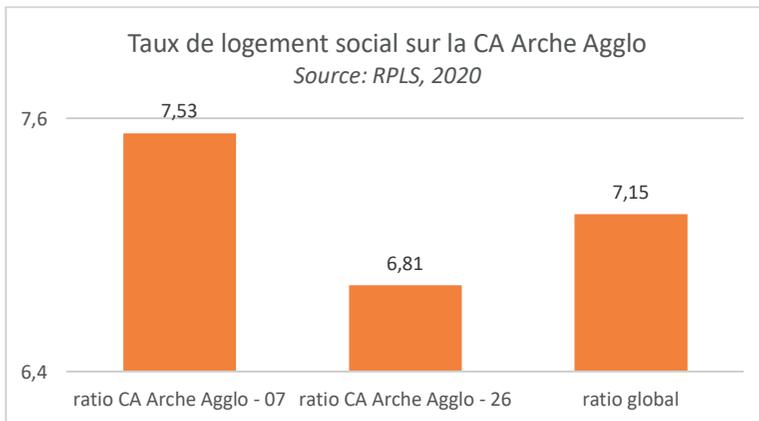
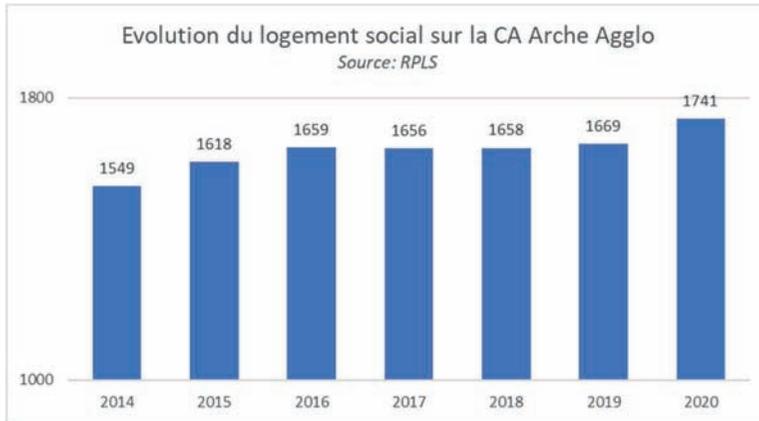
**LOGEMENT :**  
une progression régulière du parc

Le parc de résidences principales du territoire n'a cessé d'augmenter depuis 1968, plus vite que le population corrélativement à la baisse constante du nombre de personnes par ménage.

Entre 2013 et 2018, le nombre de résidences secondaires a baissé et le nombre de logements vacants augmenté, restant cependant à un niveau satisfaisant.

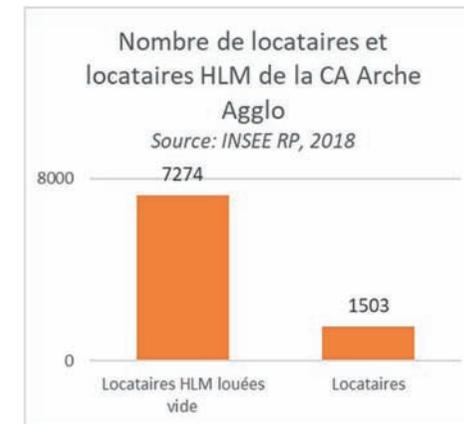


**LOGEMENT :**  
la faiblesse du parc social



Après une stagnation entre 2016 et 2019, le nombre de logements sociaux sur le territoire Arche Agglo a progressé en 2020.

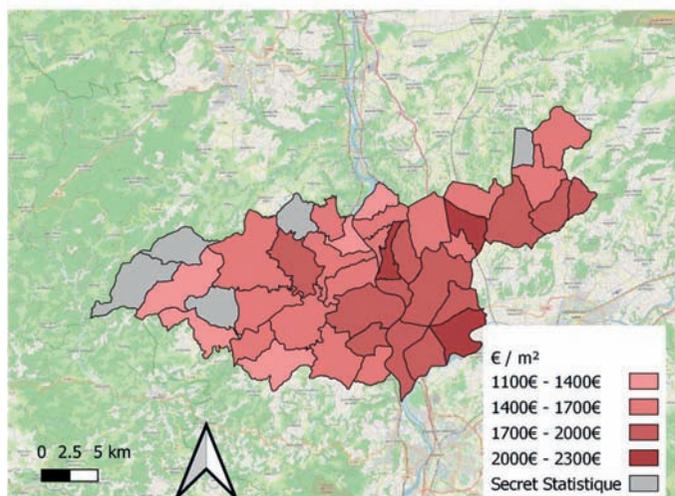
**Le taux de logement social du territoire reste cependant faible (7,15%)** malgré la sociologie de la population ; la part sur l'Ardèche étant plus élevée que sur la partie drômoise. A titre de comparaison, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux de logement social sur la région AURA est de 16% et celui de l'Ardèche de 9%.



## LOGEMENT : des prix contenus et un rythme de transactions soutenu

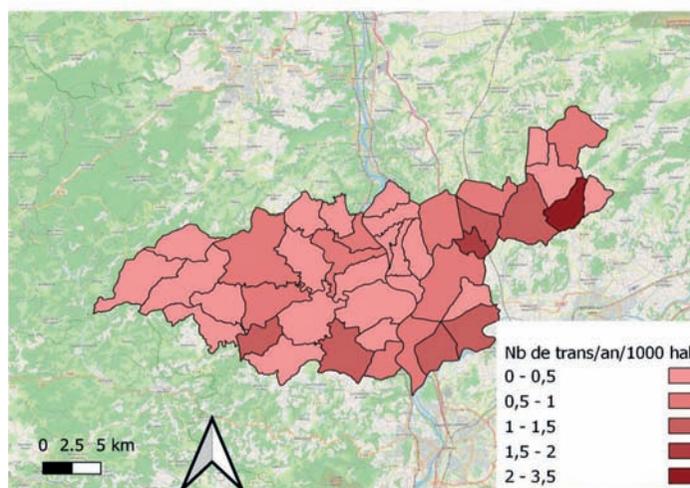
Carte du prix au m<sup>2</sup> de la CA Arche Agglo

Source: DVF 2014 - 2018



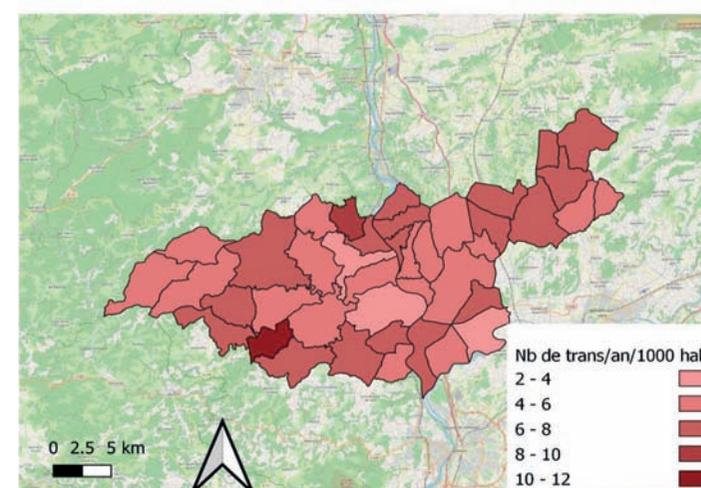
Carte du nombre de transaction /an/1000hab datant de 2 à 10 ans de la CA Arche Agglo

Source: DVF 2014 - 2018



Carte du nombre de transaction /an/1000hab datant de plus de 10 ans de la CA Arche Agglo

Source: DVF 2014 - 2018



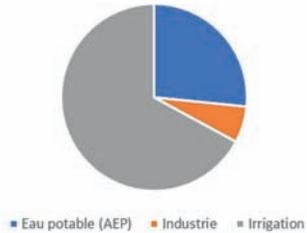
Le prix au m<sup>2</sup> des maisons individuelles vendues est plus élevé sur l'est du territoire ; les prix variant de 1 à 2 selon les communes.

Concernant les transactions par an et par habitant, certaines communes comme Margès, Boussieu-Le-Roi ou encore Sécheras connaissent une forte dynamique. Cependant, le niveau des transactions est variable selon l'ancienneté des logements ; les plus anciens connaissant un niveau de transaction plus important.

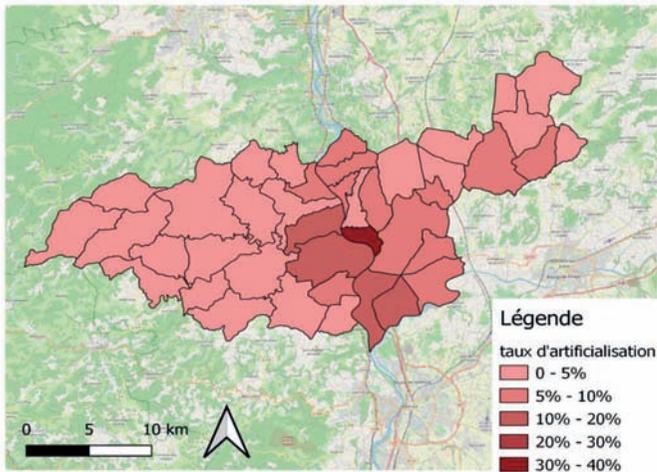
Globalement, le niveau des prix des transactions illustre l'attractivité des composantes du territoire.

**ENVIRONNEMENT :**  
les risques liés à la progression  
de la population

Répartition des volumes d'eau prélevée par usage en 2019 - hors barrages (source BNPE eaufrance)



Carte des taux d'artificialisation de la CA Arche Agglo  
Source: DGFIP, 2018



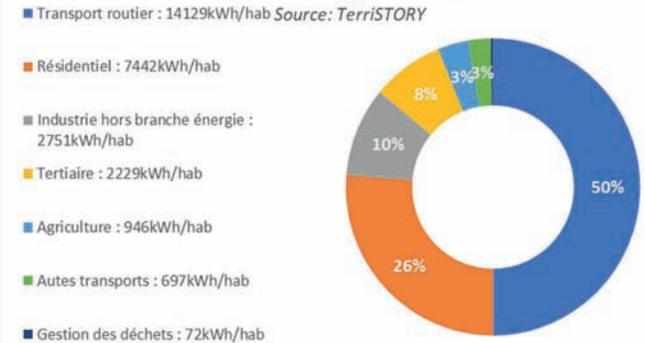
**Le secteur routier est de loin le secteur le plus consommateur d'énergie** avec 50% de la consommation d'énergie ce qui correspond à 14.129 kWh/hab.

Logiquement les produits pétroliers sont l'énergie la plus consommée du territoire.

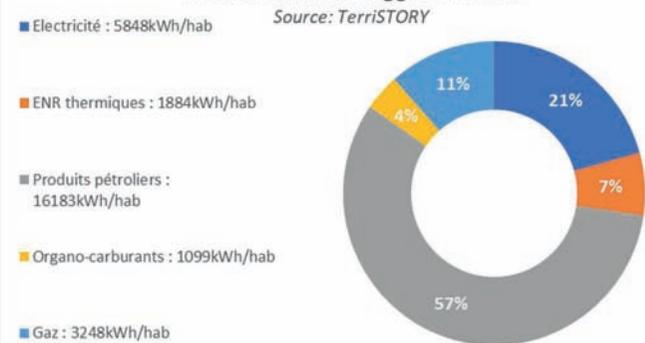
Les **prélèvements d'eau progressent sensiblement** d'année en année avec une part importante consacrée à l'irrigation.

**La consommation foncière progresse également très régulièrement** sur l'ensemble du territoire et particulièrement sur la Vallée du Rhône.

Consommation d'énergie / hab par secteur dans la CA Arche Agglo en 2018



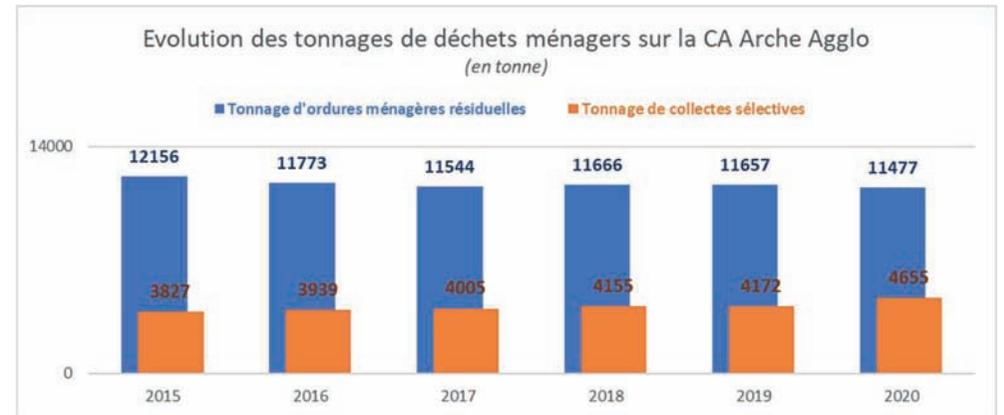
Consommation d'énergie / hab par type d'énergie dans la CA Arche Agglo en 2018



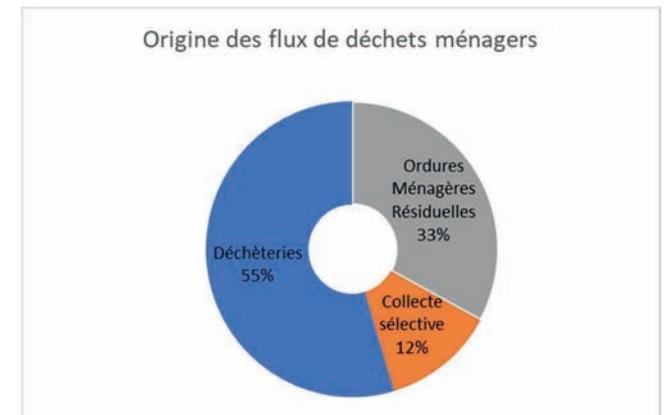
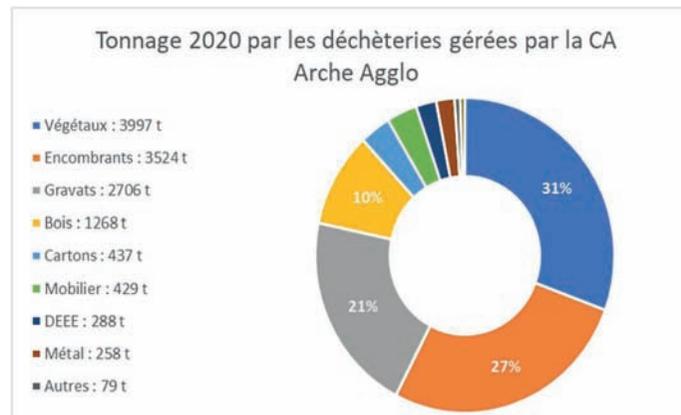
**ENVIRONNEMENT :**  
une progression des volumes  
de déchets collectés

Depuis 2015, le volume d'ordures ménagères résiduelles collecté a été réduit de 679 tonnes, et durant la même période, le tonnage des collectes sélectives a augmenté de 828 tonnes.

**Une augmentation globale de 149 tonnes** est donc observée sur 5 ans.



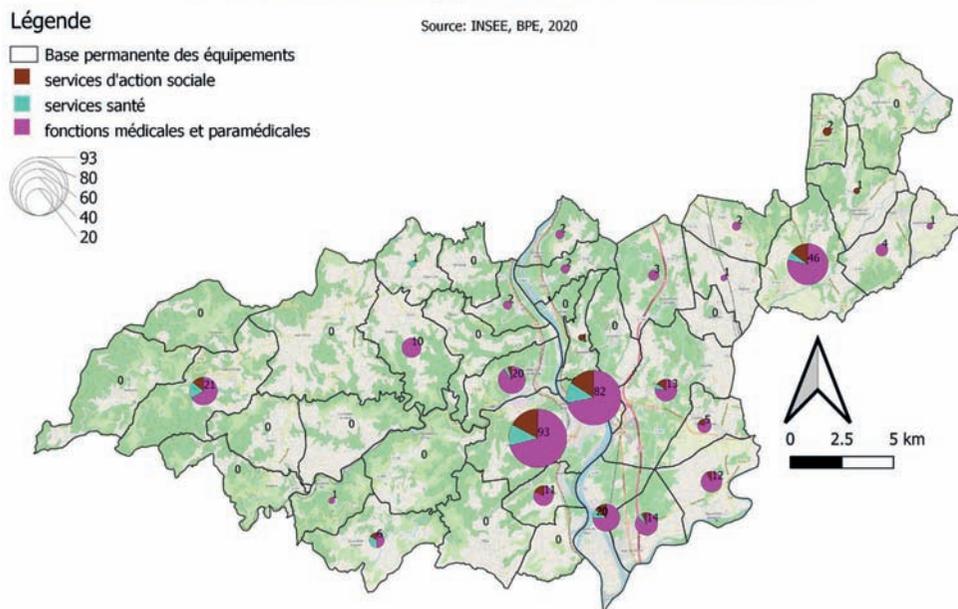
Le majeure partie des déchets ménagers est collectée en déchèteries, où les principaux tonnages sont les végétaux, les encombrants et les gravats qui représentent 78% de ces tonnages.



## LES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ, SOCIAL ET FORMATION : concentrés sur la vallée du Rhône et St Donat

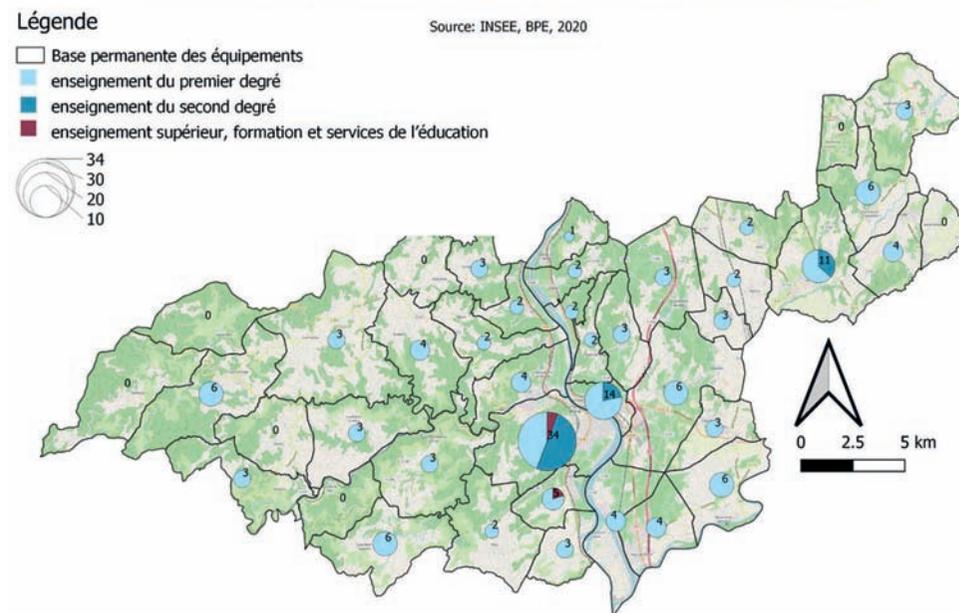
Dénombrement des équipements de la santé et du social

Source: INSEE, BPE, 2020



Dénombrement des équipements de formation et de l'enseignement

Source: INSEE, BPE, 2020

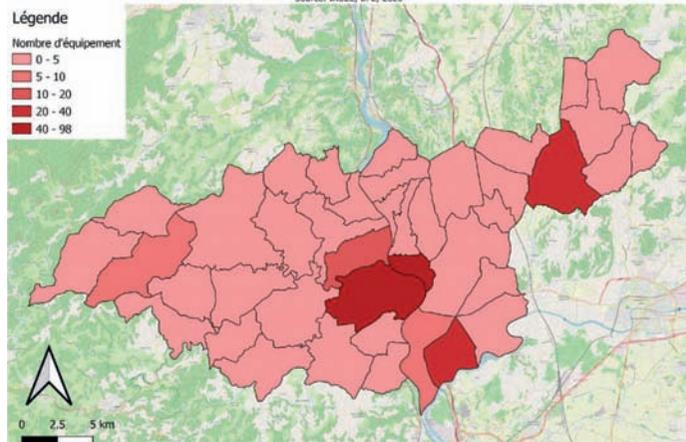


Que ce soit pour les équipements de santé (services médicaux, paramédicaux et médico-sociaux) et du social (établissements d'accueil des jeunes enfants, services et hébergement pour personnes âgées ou handicapées,...) ou pour les équipements de formation et de l'enseignement, hormis les écoles élémentaires, la plus grande partie des équipements est répartie sur 3 communes : Tournon-sur-Rhône, Tain l'Hermitage et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. A noter que 7 communes ne disposent pas d'école.

## LES ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX, DE SERVICES, DE LOISIRS, SPORT ET CULTURE : un maillage plutôt satisfaisant

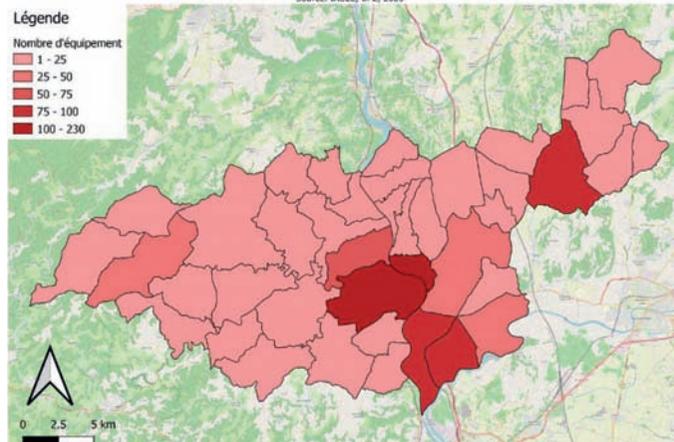
Dénombrement des équipements de commerce

Source: INSEE, DPE, 2020



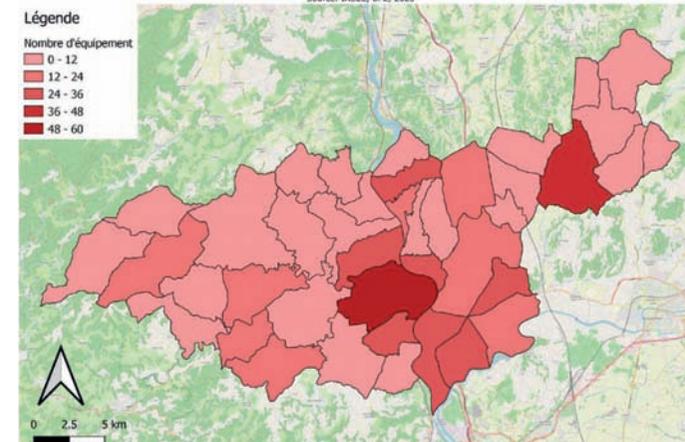
Dénombrement des équipements de services aux particuliers

Source: INSEE, DPE, 2020



Dénombrement des équipements de sport loisir et culture

Source: INSEE, DPE, 2020



Comme pour les équipements précédents, les communes de Tournon-sur-Rhône, Tain l'Hermitage et Saint-Donat-sur-l'Herbasse sont les communes comptant le plus grand nombre d'équipements. Cependant, d'autres communes comme La-Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère comptent un nombre important d'équipements de commerce et de services aux particuliers.

Les équipements de sport, loisirs et culture sont plutôt bien répartis sur le territoire.

EN UN CLIN D'OEIL !



20.000 habitants de plus en quarante ans



Les plus de 65 ans représentent 83% des moins de 20 ans (80% en AURA)



Baisse régulière de la natalité



42,3% des 25 – 39 ans ont un diplôme >bac+2 (48% en AURA)



En ville ou à la campagne, les déplacements se font en voiture (81% ou 88%)



Agriculture, énergie et environnement, services et commerces = 64% des entreprises



65000 ha de terres cultivées  
La vigne = 12,5%  
Les céréales = 32%



57% des touristes français sont originaires de la région AURA



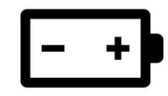
Revenu médian = 21.810 € (AURA = 22.480 €)  
Taux de pauvreté = 11% (AURA = 12,7%)



37,8% des médecins généralistes ont plus de 55 ans



Le nombre de logements augmente plus vite que la population  
Taux de logement social = 7,15%



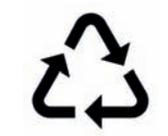
50% de la consommation d'énergie vient des déplacements



Les prélèvements d'eau progressent d'année en année



La consommation foncière progresse



Déchets collectés = 510 kg/habitants

## Le territoire vu par ses acteurs : LES ACTEURS SOCIAUX, PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONNELS

### Les principaux éléments qui ressortent des entretiens avec les acteurs du territoire :

- Le « **bien vivre** » est cité par la majorité (« nos produits du terroirs, nos paysages magnifiques, notre situation idéale... »).
- Les problématiques de **mobilité** et d'accès au numérique (faible débit du réseau) sont systématiquement citées.
- L'**insécurité** est cependant revenue à plusieurs reprises, très centrée sur les centres bourgs et liée à la problématique de l'habitat.
- La position de « **carrefour** » du territoire est mise en avant comme une valeur d'ouverture et de développement pour les années à venir.
- Le **fonctionnement réticulaire** des acteurs est revendiquée comme un élément important pour les acteurs du secteur économique et culturel, la **transversalité** dans les politiques qui seront menées est attendue.
- Un étonnement... Les questions environnementales ne sont pas au centre des préoccupations pour bon nombre des personnes interrogées.
- Un gros effort de communication sur ce qu'est Arche Agglo et ses actions est attendu.

Les acteurs interviewés aiment leur territoire, aiment y vivre et y travailler : sentiment d'appartenance [à des bouts du Grand Territoire] sans chauvinisme et avec beaucoup d'ouverture, les acteurs sont globalement disposés à participer à son développement raisonné et pour certains expriment une **volonté d'engagement** auprès des pouvoirs publics assez marquée.

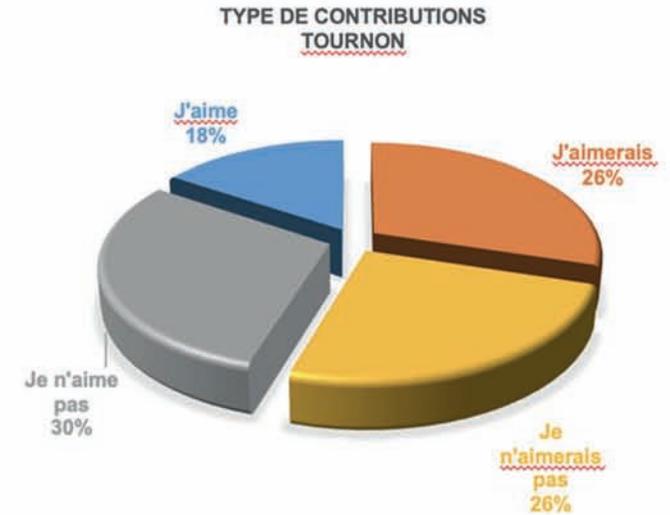
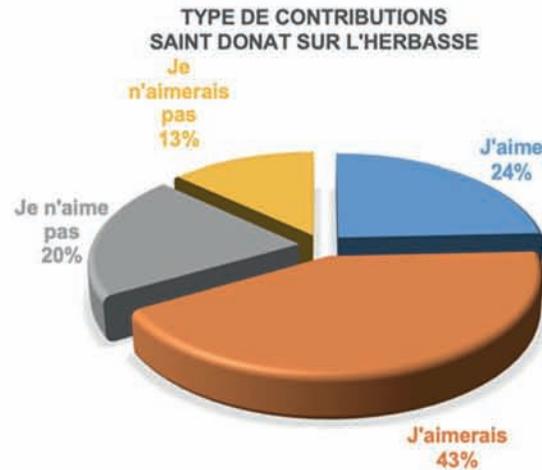
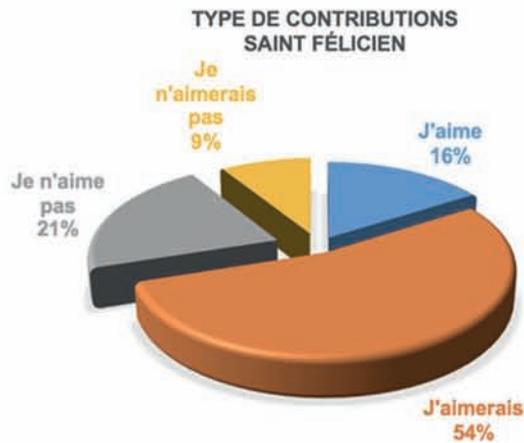
Tous ont conscience que les limites géographiques du territoire Arche Agglo sont le fait de découpages institutionnels, tous citent le fait que le territoire appartient à plusieurs bassins de vie mais peu y voient une limite indépassable, parfois la crainte que « les gros écrasent les petits » est mise en avant, mais la **complémentarité des identités** est citée majoritairement par les acteurs

Le territoire vu par ses acteurs :  
LES HABITANTS

Les principaux éléments qui ressortent des contributions aux Ateliers Horizon ...

**Des participants qui se concentrent plutôt sur « les bons côtés du territoire » ...**

Les participants se sont plutôt exprimés sur ce qu'ils aiment aujourd'hui et surtout sur ce qu'ils aimeraient voir demain sur leur territoire de vie.



**Le territoire vu par ses acteurs :  
LES HABITANTS**

**Les principaux éléments qui ressortent des contributions  
aux Ateliers Horizon ...**

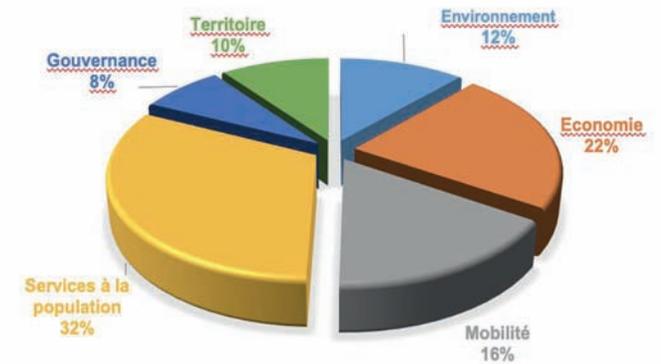
Sur les 3 ateliers, les contributions se sont concentrées essentiellement sur 6 thématiques :

- **Les services à la population**
- **La mobilité**
- **L'économie**
- L'environnement
- Le territoire
- La gouvernance

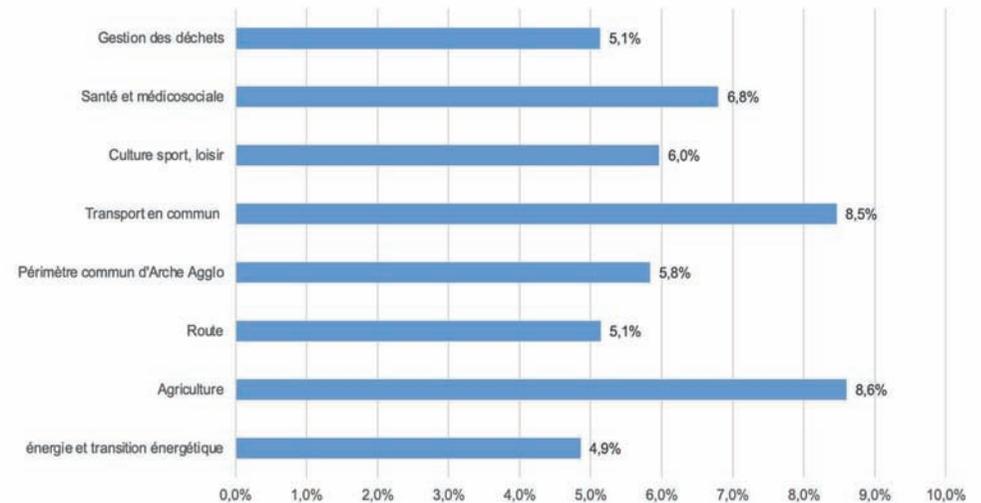
Les sujets prioritairement abordés par les participants ont concerné :

- **L'agriculture**
- **Les transports en commun**
- **La santé et le médicosocial**
- La culture, sport et loisirs
- Le périmètre commun d'Arche Agglo
- La gestion des déchets

**PART DES CONTRIBUTIONS  
SUR CHAQUE THÉMATIQUE  
SAINT DONAT, SAINT FÉLICIEN, TOURNON**



**LES SUJETS PRIORITAIREMENT CITÉS  
SAINT DONAT, SAINT FÉLICIEN, TOURNON**



## Le territoire vu par ses acteurs : LES HABITANTS

### Les principaux éléments qui ressortent des contributions aux Ateliers Horizon ...

#### CE QUE LES PARTICIPANTS APPRÉCIENT SUR LEUR TERRITOIRE AUJOURD'HUI :

- Un tissu associatif particulièrement actif
- Un certain dynamisme culturel à renforcer et à rendre encore plus accessible
- Un territoire de vie agréable où il fait bon vivre
- Des commerçants et des artisans présents et aux savoir-faire reconnus
- Une agriculture vivante dont il faut prendre soin
- L'attractivité touristique qu'il faut encore développer

#### CE QUE LES PARTICIPANTS N'APPRÉCIENT PAS SUR LEUR TERRITOIRE AUJOURD'HUI :

- Des transports en commun trop peu nombreux, un réseau de mobilité douce insuffisant, des voitures encore trop nombreuses
- Une gestion des déchets à améliorer
- Un accès au numérique limité
- Des services de santé en nombre insuffisant
- La difficulté à trouver un logement

#### CE QUE LES PARTICIPANTS AIMERAIENT VOIR SUR LEUR TERRITOIRE DEMAIN :

- Des services petite enfance, enfance et séniors adaptés à la population
- Un accès aux services de santé facilité
- Plus de transports en commun, du transport à la demande, un développement du covoiturage, une amélioration de l'état des routes, ...
- Des flux de circulation améliorés
- Un meilleur accès au numérique
- Une gestion de l'eau plus efficiente
- Une prise en compte des problématiques environnementales effectives : en matière d'énergie, d'eau, de préservation de la biodiversité, de préservation des paysages...
- Une plus grande association des citoyens aux politiques initiées sur le territoire
- Une meilleure communication des institutions vers les habitants

## Le territoire vu par ses acteurs : LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

### Les principaux éléments qui ressortent des contributions des Conseillers Municipaux ...

#### • Les points forts :

- La **situation** géographique, le **cadre de vie**, le « bien vivre » (pas de « grandes villes », rythme de vie paisible, tranquillité, qualité de vie...) ressortent comme de réels points forts sur le territoire pour les conseillers municipaux des communes d'Arche Agglo.
- Ce cadre de vie est agrémenté par les manifestations culturelles et le **dynamisme associatif**.
- Le **dynamisme économique** (des entreprises reconnues, un territoire attractif... ) est également largement cité par les élus.
- Le tourisme, la viticulture, la gastronomie, une agriculture saine, locale et dynamique, le bio, les paysages, la Viarhônga....constituent d'autres points forts évoqués.
- Les élus ont également le sentiment que les **services proposés aux familles pour l'enfance, l'habitat** notamment sont **suffisants et plutôt bien répartis sur le territoire**

#### • Les points faibles :

- ce sont les problématiques liées à la **mobilité** qui sont ressorties de façon prégnante dans l'exercice réalisé par les conseillers municipaux des communes d'Arche Agglo qui ont participé. La faiblesse des transports en commun (notamment sur les « ailes » du territoire), les problématiques de correspondance entre les lignes, les problèmes d'équité ou de retard trop

nombreux en termes de transport et de ramassage scolaire. L'absence de pistes cyclables sur les petites communes est également citée ainsi que les problèmes de circulation sur les villes centres et l'absence de covoiturage organisé.

- Le **manque de communication** d'Arche Agglo vers les communes et des communes vers les habitants, plus globalement, fait pensé que la population est mal informée sur les projets en cours ou à venir.
- Le **manque de cohésion entre les communes**, la trop grande diversité du territoire et très (trop) étendu et hétérogène conduit à des besoins des communes très différents et rendent complexe leur prise en compte.
- La **fracture numérique** est accentuée par une mise en place de la fibre longue et compliquée et les problèmes de téléphonie sont perçus comme étant récurrents.
- La **gestion de l'eau** et les **risques d'inondations** préoccupent également de nombreux élus.
- Les difficultés pour la **gestion des affaires administratives** (préfecture, CAF, ddt...) en raison de la bi-départementalité sont considérées comme une difficulté dans la vie quotidienne des habitants.
- La crainte de la multiplication des **déserts médicaux**, du manque de médecins et notamment de spécialistes est également largement citée par les élus.

## Le territoire vu par ses acteurs : LES JEUNES

### Les principaux éléments qui ressortent des contributions des Jeunes ...

- **CADRE DE VIE** : Les jeunes aiment leur cadre de vie, apprécient la nature, la tranquillité.... mais soulignent : Sur certains lieux des problématiques de délinquance, d'insécurité (des actes, et pour se déplacer), des rues « vieillottes » et avec peu de choses pour attirer les jeunes (commerces, culture...)
- **BESOIN d'« EVENEMENTS »** : Les jeunes mettent en avant une envie d'événements, de culture, adaptés à eux, type festival off, spectacles de rue...  
Ce type d'événements n'existe pas selon eux ou faiblement. Les jeunes soulignent également le manque d'attractivité du cinéma (programmation).
- **ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL** : Les jeunes valorisent l'importance des liens familiaux et sociaux et veulent pouvoir se retrouver... mais soulignent : Un besoin de lieux, d'équipements où se retrouver, notamment sur les temps de pauses méridiennes, le soir.
- **MOBILITÉ** : La problématique de mobilité est mise en avant sur l'ensemble des lieux de vie. Elle est traduite prioritairement par les jeunes par le manque de créneaux de bus, de possibilités de déplacement hors période scolaire, des connexions / liaisons inexistantes avec Romans, Valence. Sur certains lieux de vie, l'absence ou le défaut de pistes cyclables (les jeunes sont prêts à se déplacer à vélo, mais considèrent que c'est trop dangereux)
- **EQUIPEMENTS ET SERVICES** : Les jeunes valorisent les commerces de proximité, la présence de bars et de services... mais soulignent : Des manques sur certains lieux de vie, en particulier sur le plateau (distributeurs de billets, station-service, médecin, personnel de garde d'enfants...), l'absence de commerces de vêtements pour les jeunes y compris en centralité, le manque d'équipements sportifs dans les petites communes, ...
- **ACCESSIBILITÉ** : Les jeunes soulignent le défaut d'accessibilité de certains équipements ou lieux, ou événements : city stade ou skate-park en soirée (pas d'éclairage...), vers la centralité, regrettent l'absence de gratuité des transports pour certains usages (bus, spectacles...)
- **LIEN AU TERRITOIRE (TERRITOIRE VECU)** : Les jeunes sont attachés à leur lieu de vie (principalement leur territoire de proximité, d'habitat, de scolarité)... mais ils n'identifient pas le territoire élargi ARCHE Agglo

## Le territoire vu par ses acteurs...

### EN BREF

**Il existe une forte cohérence globale dans les perceptions de l'ensemble des acteurs entendus.**

**Ce qui est cité par TOUS les acteurs :**

- Le problème de la mobilité
- Le cadre de vie agréable et le « bien vivre »
- La vie culturelle et associative même si elle est à conforter notamment concernant les équipements proposés

**Ce qui est cité par une majorité d'acteurs :**

- Les difficultés d'accès aux services de santé (et la crainte que cela empire)
- Le dynamisme économique grâce notamment à l'agriculture, au tourisme, aux artisans, aux commerçants
- La qualité du tissu associatif
- Les difficultés autour de l'accès au numérique
- Les problématiques de la gestion de l'eau
- La nécessité d'améliorer la communication entre les institutions et les acteurs/habitants du territoire
- L'hétérogénéité du territoire et de ses besoins

**Il n'y a pas de différences notables d'appréciation même si certains acteurs insistent plus particulièrement sur certains sujets** (ex : les élus des conseils municipaux et les acteurs entendus en entretiens ont été nombreux à noter le manque de communication entre institutions et entre institutions et habitants alors que les jeunes et les participants aux ateliers Horizon ont moins insisté sur ce point. Autre exemple : les participants aux ateliers Horizon ont évoqué largement l'agriculture dans leurs contributions, sujet que l'on ne retrouve pas du tout chez les plus jeunes, ...).

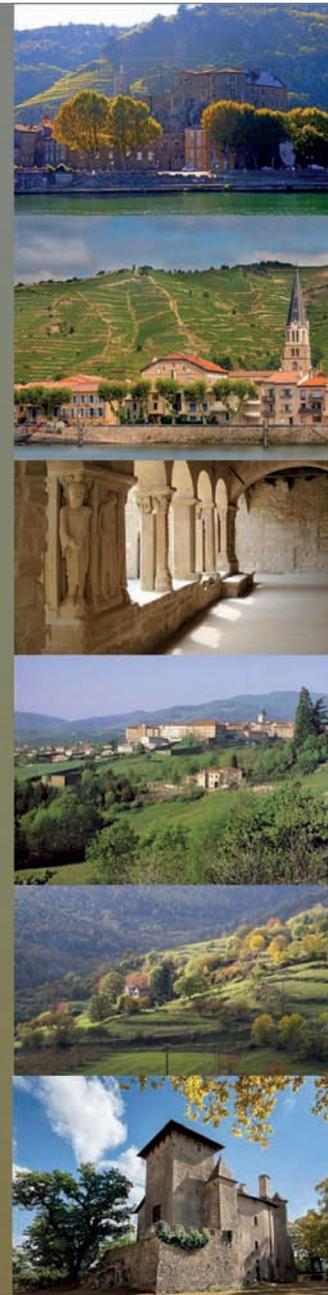
**Il n'existe pas de divergence entre les perceptions entendues.**

Le seul élément sur lequel on pourrait noter une différence de point de vue porte sur les services à la population autour de l'enfance et de l'habitat : les élus des conseils municipaux considèrent que les services proposés sur le territoire sont bien répartis géographiquement, efficaces et suffisants alors que certaines contributions des participants aux ateliers Horizon et lors des entretiens considèrent ces services insuffisants en volume.

**Les préoccupations environnementales, et énergétiques notamment, sont en émergence et ont été peu exprimées par les jeunes.**

# SYNTHESE GENERALE

## Pistes d'enjeux



QUELS ÉLÉMENTS  
ESSENTIELS À RETENIR ?



AMÉNAGEMENT, NATURE  
ET ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



AMÉNAGEMENT ET  
MOBILITÉ



SOCIAL ET SANTÉ



ECONOMIE ET EMPLOI



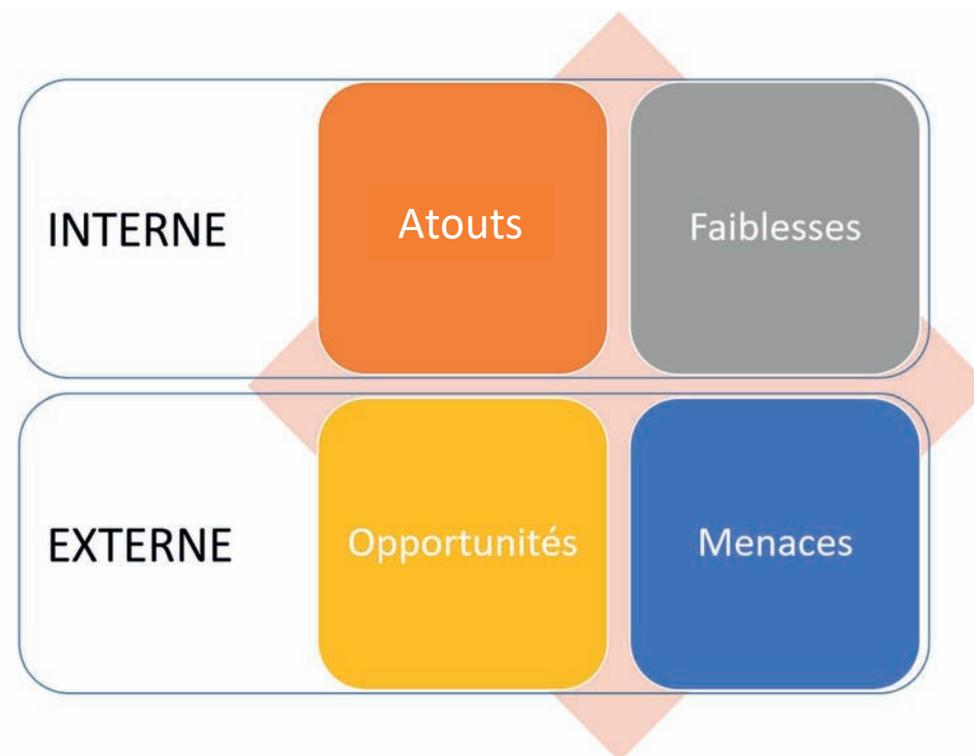
DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE, CULTUREL ET  
DES LOISIRS

## CLÉS DE LECTURE

Les analyses qui suivent sont fondées sur l'outil d'analyse dit AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Les atouts et les faiblesses sont souvent internes au territoire, tandis que les opportunités et les menaces concernent généralement l'environnement du territoire :

- **Atouts** : caractéristiques du territoire qui lui procurent des avantages sociaux, environnementaux, économiques,...
- **Faiblesses** : caractéristiques du territoire qui le désavantagent.
- **Opportunités** : éléments de l'environnement que le territoire pourrait exploiter à son avantage : des textes, des tendances sociétales, économiques, des politiques publiques,...
- **Menaces** : éléments de l'environnement qui pourraient causer des problèmes au territoire : comme ci-dessus mais aussi des risques pouvant se réaliser,...

Il est important de les identifier pour définir les enjeux du territoire : un atout à conserver ou renforcer, une faiblesse à réduire ou à faire disparaître, des opportunités à saisir au bénéfice du territoire, des menaces dont il faut éviter qu'elles se concrétisent.





# Aménagement, Nature et Environnement

## ATOUS

Une nature très présente : **35%** de la superficie en espaces naturels (Région = 46%)

L'augmentation de la collecte sélective des déchets

La présence de l'agriculture qui maintient des paysages ouverts

La diminution progressive des déchets résiduels collectés

Existence d'un PCAET

Une forte part des ENR par rapport à la consommation d'énergie : **55%** (Région = 22%)

Le Zéro artificialisation nette d'ici 2050

La loi Climat et résilience

Décret tertiaire : réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires

## OPPORTUNITÉS

Des émissions de GES / hab = **6,06 teqCO<sup>2</sup>** (Région = 6,15)

La facture énergétique du territoire # **110 M€** (sans prise en compte du transit/ notamment lié à l'A7) **soit # 1930 €/hab**

Une agriculture encore fortement dépendante des intrants chimiques

**603 kg/an/hab** d'ordures collectées en 2020

Une tendance à la hausse de la consommation d'eau

Une nature « instrumentalisée »

Le manque d'eau

Le risque d'augmentation des crues torrentielles

Le risque de glissements de terrains

L'augmentation de l'artificialisation : taux de **20 à 40%** sur la vallée

Des consommations énergétiques qui varient de 1 à 4 selon les communes

Les produits pétroliers représentent **57%** des consommations énergétiques (source : Terrystory)

Le transport routier, principal consommateur d'énergie : **50%**

Le résidentiel et le chauffage + ECS en particulier représente **25%** des consommations d'énergie

L'irrigation représente **67%** des prélèvements d'eau

L'acceptation sociale des nuisances générées par certaines activités

## FAIBLESSES

Des voies de circulation génératrices de nuisances (sonores, qualité de l'air)

Des pollutions de l'air localisées : forte exposition aux particules fines PM 2,5 des communes à l'est du Rhône

La précarité énergétique dans certains logements

Une perception des enjeux environnementaux assez peu développée en raison d'un cadre de vie agréable

## MENACES

## AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT : des injonctions paradoxales



Le territoire d'Arche Agglo bénéficie d'un **cadre naturel remarquable** par sa diversité. Il est apprécié par ses habitants et contribue grandement à la qualité de la vie exprimée par la très grande majorité des personnes ayant contribué au diagnostic du territoire. Cette situation est peut être un des éléments d'explication à la **relativement faible prégnance de la question environnementale** parmi ces mêmes personnes. Or, plusieurs indicateurs interpellent sur la situation environnementale et plus globalement écologique du territoire :

- Progression de l'artificialisation,
- Pression hydrique,
- Consommations énergétiques
- Pollutions atmosphériques et des sols,
- Risques naturels,...

Face à ces phénomènes, **le territoire est dynamique notamment en termes démographiques et économiques** impliquant des besoins accentuant les pressions sur l'environnement :

- **constructions de logement** pour accueillir les nouveaux habitants et répondre aux besoins liés à l'évolution de la démographie et des modes de vie (vieillesse, diminution de la taille des ménages, décohabitation,...),
- **accueil et développement des entreprises** nécessaires pour créer des emplois pouvant permettre entre autre de réduire si possible les effets négatifs des déplacements domicile – travail réalisés essentiellement grâce aux véhicules particuliers ; rappelons que le territoire est déficitaire en termes d'emplois, ne comptant environ qu'un emploi pour deux personnes en âge de travailler.

**Le territoire est donc confronté à des injonctions contradictoires** auxquelles il s'agit de trouver des réponses conformes aux enjeux de développement durable du territoire.

Plus précisément, **le territoire bénéficie à la fois d'atouts mais doit également tenir compte des ressources limitées** et qu'il s'agit de protéger. C'est le cas notamment de l'eau dont la consommation a tendance à augmenter avec un enjeu particulier sur l'irrigation qui représente 67% des prélèvements d'eau et à la nécessité d'une politique globale prenant en compte l'augmentation de la population.

L'agriculture, qui est une force du territoire par la diversité de ses productions et ses effets sur les activités agroalimentaires, est cependant confrontée d'une part, à la nécessité de préserver les ressources du territoire (ex. eau et biodiversité) et d'autre part, à son acceptation par les populations, notamment celles qui ont été attirées par ses attraits « environnementaux ».

Les contraintes de la mobilité, notamment obligée pour se rendre sur les lieux de travail, de scolarité, de consommation, ou encore liée aux loisirs sont à la fois réelles et perçues fortement par les habitants qui y voient une des faiblesses principales du territoire. Elles induisent des nuisances en termes de pollutions atmosphériques qui, bien que concentrées sur la partie rhodanienne du territoire et une partie de l'Herbasse, peuvent avoir des conséquences sanitaires non négligeables.

Un autre paradoxe réside dans le fait que le territoire, grâce à l'équipement du Rhône notamment, est fortement producteur d'électricité issue de sources renouvelables (part des ENR dans la consommation d'énergie = 55%) mais que Les produits pétroliers représentent 57% des consommations énergétiques.

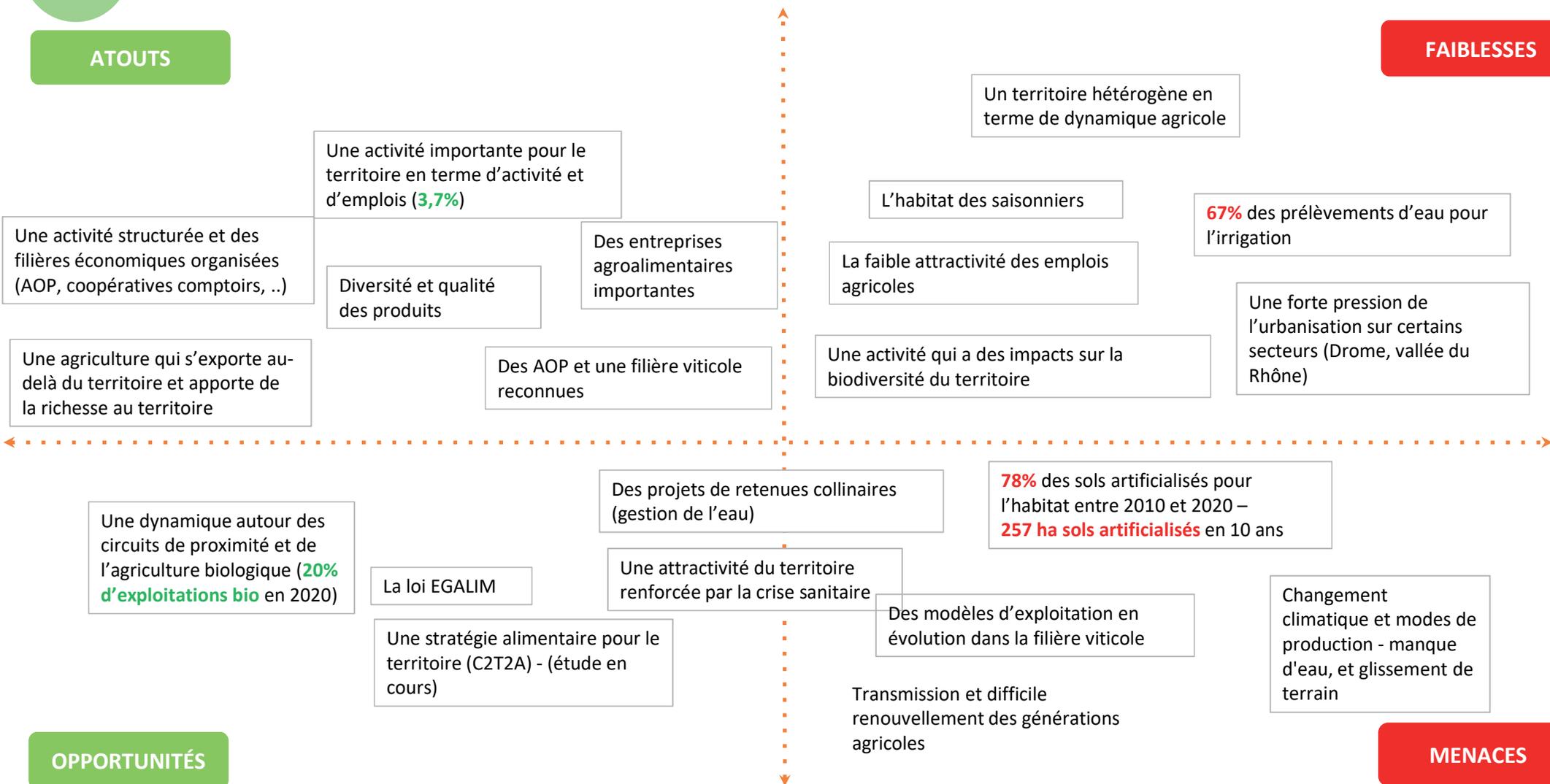
Face à ces enjeux, des politiques publiques sont mobilisées notamment dans le cadre d'un Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) qui vise en particulier à réduire les consommations énergétiques (réduction de 50% d'ici 2050) et à développer les productions d'énergie renouvelables notamment issues du photovoltaïque (32 % d'EnR dans la consommation d'énergie à l'horizon 2030). La question de la réduction des consommations devra aussi être abordée en relation avec l'habitat, les nouvelles activités économiques et bien entendu les mobilités.



# Agriculture

## ATOUTS

## FAIBLESSES



## AGRICULTURE, des modèles variés, des visions contrastées dans l'évolution des modèles



Arche Agglo est un territoire où l'agriculture occupe une place importante. La SAU est de 78 424 ha en 2020 (source AGRESTE). L'organisation en filières (filiale viticole, filière fruits), les grandes cultures sur la partie drômoise ont permis une forte structuration de l'activité (comptoir, caves coopératives, ...). Coté ardéchois, l'élevage bovins prédomine.

L'emploi agricole représente ici 3,7% des emplois en 2018 (1,6% en AURA - source INSEE). Cette question d'emploi est d'ailleurs source de fragilité pour le territoire, les emplois saisonniers étant de moins en moins attractifs alors que l'agriculture, particulièrement sur la partie drômoise, a besoin de cette main d'œuvre. Un travail sur l'attractivité de ces emplois (notamment via l'amélioration des conditions d'accueil) méritera d'être conduit pour ne pas pérenniser la situation actuelle.

C'est un territoire très contrasté en terme de dynamique agricole entre les parties ardéchoise, drômoise et la vallée du Rhône.

Les problématiques majeures de cette activité portent sur :

- **La gestion du foncier** sur un territoire attractif, que la crise sanitaire semble renforcer ; ainsi, 257 ha ont été artificialisés entre 2010 et 2020 dont 78% du fait de l'habitat (source CEREMA Observatoire artificialisation). Cette pression sur le foncier se fait principalement au détriment des terres agricoles. L'agriculture conventionnelle (notamment coté Drôme) à forte valeur économique est aujourd'hui fragilisée par cette pression. Le développement industriel vers le secteur Rovaltain renforce cette pression. Coté ardéchois, l'attractivité du plateau ardéchois constituera un enjeu important d'équilibre territorial.
- **La place de l'agriculture biologique**, à fort développement sur le territoire (155 exploitations AB sur 620 exploitations agricole en 2020 – source PAT). Ce modèle agricole apporte au territoire une plus value notamment pour mieux répondre aux questions d'alimentation locale. Les modalités d'un approvisionnement local dans la restauration collective sont aujourd'hui questionnées et l'agglomération se mobilise via une stratégie alimentaire sur ce sujet. En 2020, Rhône Crussol et Arche Agglo signent un Contrat Territorial de Transition Agricole et Alimentaire (C2T2A) avec le Département de l'Ardèche. Pour autant, la cohabitation entre agriculture biologique et conventionnelle peut être source de tension/concurrence à ne pas négliger sur ce territoire.
- **La question de la transmission-reprise d'exploitations à haute valeur économique** : la forte valorisation de la filière viticole fait évoluer les modèles, avec le passage d'un système d'exploitation familiale à l'arrivée de fonds d'investissement ; de nouvelles questions de succession, transmission, reprise se posent compte tenu de la valorisation des exploitations. Les transmissions amènent des évolutions des systèmes agricoles ; ce mouvement devra être accompagné pour imaginer de nouveaux systèmes, de nouvelles modalités de transmission.
- Enfin, l'ensemble du territoire est confronté à **des évolutions climatiques** qui impactent cette activité et nécessiteront un travail d'adaptation. Les risques de sécheresse sont réels et pour l'agriculture, il y a nécessité de sécuriser l'approvisionnement notamment par **stockage de l'eau** hivernale ; les solutions aujourd'hui envisagées sont compliquées et coûtent cher. Arche Agglo s'est engagé dans un travail autour des enjeux climatiques via un PCAET en 2019.



## Mobilité et aménagement

### ATOUPS

Une situation géographique du territoire idéale (vallée du Rhône, infrastructures routières performantes, climat agréable, au carrefour de grandes villes...)

Une situation « carrefour » permettant des accès faciles aux trains, autoroutes, nationales, ...

L'amélioration des voies de circulation ces dernières années

Un réseau de bus urbain (2 lignes) desservant la centralité de Tain-Tournon et un réseau de car interurbain (11 lignes)

1 gare TER à Tain-l'Hermitage sur la ligne Valence-Lyon

L'élaboration d'un schéma directeur cyclable de AA en 2021

La via rhôna pour la circulation en mode doux

Le Rhône comme support de déplacements des personnes

Les modes doux : stationnements et pistes sécurisés, covoiturage, autostop organisé

Les brigades vertes pour lutter contre les incivilités

Le développement des mobilités adaptées aux problématiques de personnes âgées, des jeunes

Le développement de la mobilité adaptée

L'implantation de la fibre

### OPPORTUNITÉS

85% des déplacements Domicile-travail se font en véhicule personnel, 3% se font en TC

Problème de circulation et de mobilité

Le réseau mobilité douce est insuffisant en agglomération et hors agglomération

Les pistes cyclables et cheminements piétonniers trop peu nombreux

L'accès au numérique, le débit limité

Une désertification des centres villes déjà en cours, accentuée par les difficultés de mobilités et d'accès

Des aménagements cyclables inadaptés qui freinent le développement de la pratique du vélo

Trop de voitures

### FAIBLESSES

Des problématiques de stationnement

La propreté au bord des routes

Offre de transports en commun insuffisante

Ligne de bus trop irrégulières hors période scolaire

59% des personnes ne se sentent pas en sécurité en pratiquant le vélo

Des paysages défigurés par la multiplication des aménagements de voirie et un urbanisme qui conforte le « tout-voiture »

Des propositions de mobilités pas adaptées aux publics qui quittent le territoire

### MENACES

## MOBILITÉ : le « tout-voiture » encore très présent



Au cœur de la vallée du Rhône, le territoire d'Arche Agglo bénéficie d'une situation géographique idéale : il est situé au carrefour de grandes villes (Lyon, Grenoble, Valence, Romans sur Isère) et il bénéficie d'**infrastructures routières et ferroviaires performantes et facilitant son accès** (autoroute A7, nationale 7, ligne TGV Paris-Lyon-Marseille, TER). Le territoire est cependant « *coincé entre le Rhône et la montagne* » et **les difficultés de circulation et de mobilité figurent parmi les points faibles cités en priorité** par les personnes ayant contribué au diagnostic du territoire.

Le ressenti partagé par nombre de participants au diagnostic est que, « *globalement, tout est encore fait pour la voiture et que ce mode de déplacement est encore prioritaire sur le territoire* ». La dépendance à l'utilisation de la voiture est réelle mais variable d'une commune à l'autre sur le territoire. Les chiffres confirment cette dépendance concernant les déplacements Domicile-Travail puisque quasiment 85% de ces déplacements se font en véhicule personnel (contre 75% en région AURA - source INSEE 2018). Concernant les aménagements et leur gestion, bien qu'il reste des problématiques de stationnement, d'apaisement des centres et de propreté des routes (dûe à des incivilités), des investissements ont été faits ces dernières années pour améliorer les voies de circulation.

**L'offre de transports en commun** au sein de l'agglomération et avec les territoires situés en dehors de l'agglomération est considérée comme **insuffisante en desserte et en fréquence**. Le réseau est constitué de deux lignes de bus urbain desservant la centralité de Tain-Tournon, et de onze lignes inter urbaines. Seuls 2,7% des déplacements Domicile-Travail se font en transports en commun contre plus de 10% en région AURA. L'offre de transport en commun est pénalisée par la congestion routière qui ralentit sa vitesse commerciale et la rend peu attractive.

Les échanges avec Romans et Valence sont perçus comme étant « *mal orchestrés* », « *mal desservis* » et « *manquent d'efficacité* ». Les territoires situés en périphérie de l'agglomération souffrent plus particulièrement du manque d'accessibilité aux transports en commun.

Même constat concernant **l'offre en mobilité douce**, s'il existe de nombreux itinéraires vélos identifiés pour les loisirs et bien que la ViaRhôna soit considérée comme structurante pour le territoire d'ARCHE Agglo, **la cyclabilité des routes restent relativement faible** pour la majorité du territoire à l'heure actuelle (cf Analyse de la cyclabilité du territoire - Elaboration du schéma cyclable d'Arche Agglomération – Avril 2021 et toujours en cours). Des stationnements vélos se développent sur le territoire (boxes à vélo, arceaux) mais l'offre reste encore faible et la sécurisation insuffisante.

L'enquête mobilité réalisée en janvier 2021 montre que la durée trop importante des trajets, le trafic routier ou le comportement des automobilistes (véhicules trop nombreux ou trop rapides) et l'absence d'itinéraires cyclables sécurisés sont **les principaux freins à l'utilisation du vélo** par les répondants. 59% des personnes interrogées ne se sentent pas en sécurité en pratiquant le vélo sur le territoire d'Arche Agglo.

La part modale du vélo dans les déplacements Domicile-Travail représente actuellement 3%, elle pourrait croître à hauteur d'environ 10% en 2030 si 18% des déplacements inférieurs à 10km étaient réalisés à vélo. A noter que la part modale du vélo dans l'hypercentre de Tain et de Tournon représente 7 à 8%.



## Social, cadre de vie et santé

### ATOUTS

Un bon niveau de services à la population notamment pour l'enfance et les familles : taux de couverture des besoins de garde par les multi-accueil de l'agglomération = **20,5 %**

Une progression plus rapide du nombre de logements (X 2,3) que de la population (X 1,6)

Le maillage du tissu associatif

Une offre culturelle de proximité

L'organisation et la structuration de l'offre sportive

... et une attractivité forte pour les jeunes familles

La diversité sociologique du territoire

Des réseaux de solidarité entre les habitants des communes

Une progression régulière de la population...

Un solde migratoire toujours positif même s'il faiblit

Une population plutôt en bonne santé

Une couverture médicale et paramédicale correcte mais des inégalités entre communes

Une amélioration tendancielle de la situation de l'emploi

La multi polarité du territoire

Des services sociaux situés en proximité

Les projets de Maisons des services

Baisse tendancielle des naissances

Une tendance au vieillissement notamment à l'ouest du territoire  
Indice de vieillissement : **83%**

Des prix de l'immobilier du simple au double d'une commune à l'autre

Une progression régulière du logement social même si...  
le taux reste faible : **7,15%**

L'attractivité médicale à moyen terme

L'anticipation des besoins diversifiés en logements

La concurrence des territoires voisins au niveau culturel

Le manque d'attractivité pour les jeunes

### FAIBLESSES

La précarisation d'une partie de la population

Les moins de 30 ans sont plus touchés par la pauvreté que les plus âgés

249 enfants vivent dans une famille à bas revenus

La diminution des « guichets » de services publics

La faible connaissance du territoire dans son ensemble

La diminution des liens sociaux et le développement de villages dorts

La précarité énergétique dans certains logements

### MENACES

### OPPORTUNITÉS

## SOCIAL, CADRE DE VIE ET SANTÉ : des atouts menacés à préserver



La progression de la population du territoire d'Arche Agglo est régulière sans être excessive et tirée par **l'attractivité du territoire pour les familles plutôt jeunes** avec de jeunes enfants. L'offre de services à la population sur un territoire au cadre de vie agréable largement reconnu en sont des facteurs sans doute déterminants, auxquels il faut ajouter, son accessibilité et sa proximité avec de grands centres urbains dynamiques pourvoyeurs d'emplois et de services. **Le territoire est également caractérisé par un certain équilibre** en termes sociologique, de représentation des différentes tranches d'âge et de limitation des inégalités notamment de revenus. Il connaît un niveau de pauvreté également limité (11% de la population) par rapport à la situation régionale ou française (14,5%).

**Il ne faut cependant pas faire abstraction de** facteurs de risques de déséquilibres illustrés par :

- Un **vieillessement progressif** et une **perte de population jeune** au-delà de 18 ans qui revient peu sur le territoire,
- Des **écarts entre communes** importants en termes d'âge, de revenus notamment,
- Un **écart important entre la part de la population globale touchée par la pauvreté** et la part chez les moins de 30 ans qui tend à augmenter (30% de la tranche d'âge).

La situation de l'emploi reflète également les atouts du territoire (taux de 8,1% et baisse sur un an de 0,7%) mais également certains risques à terme (augmentation des personnes exerçant une activité réduite ou des demandeurs d'emploi de longue durée et en même temps augmentation des emplois non pourvus notamment dans le secteur des services le plus pourvoyeur d'emploi).

D'un autre point de vue, **une des problématiques importantes du territoire porte sur la question du logement :**

- **Adaptation des logements anciens** à des nouveaux besoins et aux contraintes énergétiques,

- Offre de **logement social** relativement faible (7,5% environ du parc), fortement concentrée dans quelques communes et difficultés à organiser des parcours résidentiels en particulier pour les personnes âgées souhaitant rester à domicile,
- **Formes d'habitats diversifiées** compatibles avec la limitation de la pression foncière sur les espaces naturels et agricoles,
- **Evolution du coût du foncier et du logement** et **écart entre les communes** de l'est et de l'ouest du territoire.

Face à ces enjeux, le Programme Local de l'Habitat décline un certain nombre d'orientations et d'actions à l'échelle communautaire visant en particulier à organiser le développement de l'offre résidentielle au plan quantitatif et qualitatif, à limiter l'étalement urbain, à améliorer et diversifier l'offre de logements existants.

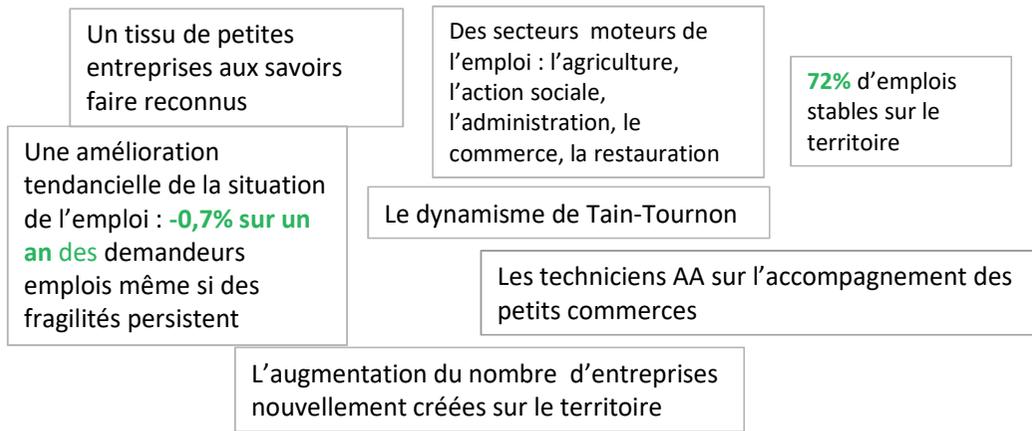
Le territoire est également dépendant d'autres facteurs garantissant son attractivité et son cadre de vie. La santé en est un des plus importants. **L'état de santé du territoire est plutôt bon.** Ainsi, le taux de patients hospitalisés est moins important que dans la Région et le taux de prévalence d'affections de longue durée est inférieur à ceux des départements de l'Ardèche et de la Drôme. Cependant, **la densité des professionnels de santé**, notamment des médecins généralistes (73 pour 10000 habitants en 2019), **est inférieure** à celle de ces mêmes départements notamment en raison de leur faible nombre sur les communes de l'Herbasse et du pays de Saint Félicien.

Enfin, la **multipolarité du territoire** garantit quant à elle un bon niveau d'équipements de proximité en termes de services à la population, d'offre culturelle ou sportive même si elle engendre des coûts. La mise en place de Maisons France Services va également permettre de maintenir l'accessibilité à certains services publics ; le numérique et la dématérialisation ne pouvant pas satisfaire tous les besoins et tous les profils de populations. Enfin, **l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale** avec les Caisses d'Allocations Familiales est une opportunité pour **penser une offre de services à l'échelle du territoire intercommunal.**

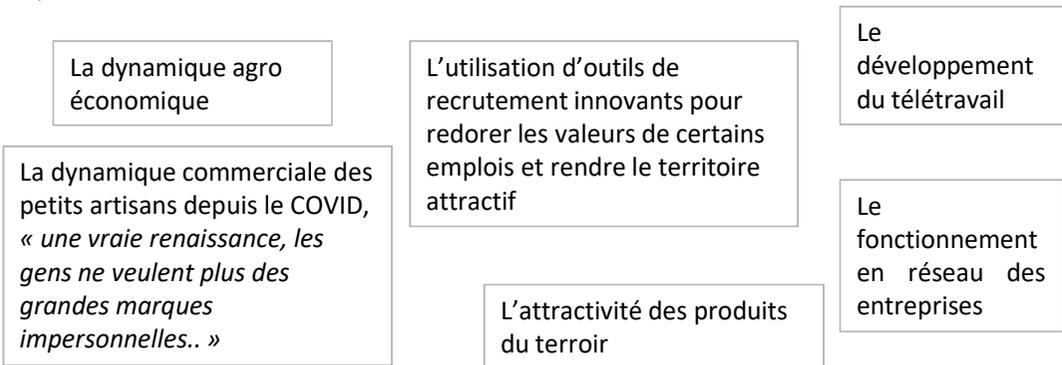


# Economie et emploi

## ATOUTS



## OPPORTUNITÉS



25% des moins de 25 ans sont au chômage

34% de la population est sans diplôme

Des aides publiques ponctuelles pour le secteur de la petite industrie mais pas de stratégie politique clairement définie pour ce secteur

La lenteur et l'inertie dans les décisions politiques autour de la politique commerciale

Une augmentation des emplois non pourvus

## FAIBLESSES

L'accès au numérique : des zones blanches trop nombreuses, une couverture du réseau limitée

Absence d'une politique qui fédère les entreprises du territoire

Pas de dynamique de réseau entre les industriels du territoire

Manque de communication entre et avec les entreprises

Les modifications dans les habitudes de consommation (e-commerce vs vente directe)

L'installation d'entreprises ou producteurs non respectueux de l'environnement

L'artificialisation des sols induite par l'activité économique et commerciale

La concurrence foncière entre les gros entreprises et les petites structures

## MENACES

## ECONOMIE ET EMPLOI : une économie diversifiée au service de l'emploi



Dans leur grande majorité, les personnes ayant participé au diagnostic du territoire évoquent **une agglomération particulièrement dynamique et attractive** d'un point de vue économique.

Le territoire bénéficie d'**un tissu de petites entreprises aux savoirs faire connus** et reconnus, quelques **entreprises emblématiques** figurent également dans le paysage de l'agglomération.

Les entreprises des secteurs du commerce de détail, des services aux particuliers et de l'agriculture sont les plus représentées sur le territoire et la majorité des entreprises se situe sur le secteur Tain-Tournon et à Saint Donat sur l'Herbasse même si certaines d'entre elles se situent ailleurs ; ARCHE Agglo gérant 23 zones d'activités et 10 espaces économiques répartis sur l'ensemble du territoire.

Au niveau socio-professionnel, l'agglomération se distingue du reste de la région AURA au niveau de la répartition des catégories socio professionnelles : on y compte proportionnellement **plus d'agriculteurs, d'ouvriers et de retraités présents** marquant d'une certaine manière la spécificité économique du territoire et son attractivité pour les retraités.

**Une faiblesse du territoire réside dans son indice de concentration de l'emploi.** En effet, en 2020, le territoire comptait 27.161 actifs pour seulement 13.898 emplois soit environ 1 emploi pour 2 actifs.

La **dynamique de l'emploi** est par contre **plutôt positive** sur le territoire. Le taux de chômage a diminué de 0,7% entre juin 2020 et juin 2021 (5.170 demandeurs d'emplois recensés) mais le taux de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite a par contre augmenté d'environ 11% et le taux de demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 4%, ce qui laisse supposer le développement de situations de précarité sur le territoire (*Pole Emploi, juin 2021*).

**Les secteurs moteurs de l'emploi sur le territoire sont l'agriculture, l'action sociale, l'administration, le commerce et la restauration.** Il existe cependant **une forte augmentation d'emplois non pourvus** dans les secteurs de la restauration et pour du personnel saisonnier « au champ ». Des abandons de postes, des démissions... sont également signalés sur ces secteurs recruteurs.

**Les difficultés d'accès au numérique sont particulièrement prégnantes pour les entreprises du territoire.** Des zones blanches trop nombreuses, une couverture du réseau extrêmement limitée,... selon certains acteurs économiques, freinent l'installation d'entrepreneurs sur le territoire.

L'accompagnement des entreprises (aides au développement de l'emploi, à la formation, notamment des artisans, mise en place de réseaux) est cité à plusieurs reprises comme pertinent et bienvenu bien que certains acteurs industriels entendus regrettent qu'il n'existe pas de stratégie politique clairement définie sur le territoire pour leur secteur.

Les commerçants soulignent globalement une amélioration de la situation économique pour les artisans et commerçants du territoire depuis le début de la crise sanitaire. L'accompagnement de la part d'Arche Agglomération est considéré comme étant efficace même si certains regrettent une certaine inertie dans les décisions sur les politiques commerciales engagées (notamment face à la diminution de la présence de commerces en centre urbain).



## Développement touristique, culturel et de loisirs

### ATOUS

Une stratégie touristique (4 axes) qui structure le travail en commun

Une économie touristique importante  
(plus d'un million de nuitées françaises en 2019 # 60 M€ CA)

Une organisation et un outil performants (SPL)

Des entreprises performantes et vecteurs d'emplois

Une large offre touristique variée et de grande qualité – excellence

Des professionnels motivés

Une diversité dans l'offre socio-culturelle

Des événements forts« (l'ardéchoise connus de 51% des habitants)

Une offre post-covid au potentiel important (slow, luxe et simplicité)

Le développement du « staycation »

Une communauté d'intérêt sur le tourisme – la volonté partagée de renforcer cette activité

### OPPORTUNITÉS

### FAIBLESSES

Déplacements difficiles sur le territoire, faiblesse des transports en commun

Des limites départementales difficiles à dépasser dans ce domaine (communication). Faible visibilité du territoire

Manque d'hébergements touristique

Manque de professionnalisme de certains professionnels, qui nuit à l'image d'excellence revendiquée par d'autres

Des équipements très peu connus (base nautique du Rhône connus de 3% des habitants)

Un manque de main d'œuvre (serveurs, cuisiniers, animation)

Un sentiment d'appartenance au territoire qui n'existe pas

Manque d'intérêt perçu vis-à-vis des ambitions et politiques culturelles

Une approche en silo qui peine à intégrer le tourisme dans les projets territoriaux

### MENACES

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL ET DE LOISIRS, un enjeu fédérateur ?



Le tourisme représente une part importante de l'économie locale, sur un territoire aux atouts réels : le cadre naturel remarquable, la position géographique privilégiée, la diversité des sites naturels et culturels ont permis le développement d'une large offre diversifiée et de qualité (randonnée sous toutes ses formes, sites aux thématiques variées, productions artisanales et agricole de qualité, manifestations nombreuses). Le projet d'aménagement du domaine du lac de Champos à horizon 2025 offre de nouvelles perspectives. La filière oenotouristique structurée et dynamique, valorisée par le label Vignobles et Découvertes renforce l'image gourmande et prestigieuse de ce territoire. Le positionnement du territoire « *entre luxe et simplicité* », sa dimension « slow » permet d'envisager de nouvelles perspectives en phase avec les attentes des touristes « post-covid ». **La nouvelle demande en tourisme local (staycation) pourrait venir renforcer la dynamique locale.**

Les perspectives de développement du tourisme sur ce territoire semblent donc réelles, appuyées sur des atouts importants. Il existe aujourd'hui une communauté d'intérêt, des entreprises performantes et mobilisées pour faire de cette thématique un point fort du territoire. La professionnalisation de certains acteurs ne doit pas être négligée pour ne pas décrédibiliser l'ambition d'« excellence » portée. Les difficultés de recrutement au sein de la profession sont peut être l'un des signaux de cette fragilité (même si ces difficultés ne sont pas spécifiques à ce territoire).

Depuis la fusion, le territoire Arche Agglo s'organise pour porter cette thématique. La création de la SPL Arche Agglo, l'existence d'une stratégie touristique autour de 4 axes attestent de cette volonté. Pour autant, pour faire vivre une politique touristique forte sur le territoire, **l'approche cloisonnée constitue encore une difficulté**. Le tourisme est trop souvent considéré comme une thématique en soi, peu intégrée dans les autres axes de développement (environnement, économie, social...).

Enfin, la **promotion et la communication ne sont pas facilitées par l'échelle territoriale** : la bi-départementalité du territoire, des politiques départementales différentes, un nom du territoire peu lisible rendent les messages confus pour les clientèles touristiques. En corollaire de cette image du territoire pour les visiteurs, le **sentiment d'appartenance** au territoire semble aujourd'hui faible.

En matière de **politique de loisirs**, on observe une grande diversité de situation entre des événements forts très reconnus et porteurs de l'image du territoire (l'ardéchoise est ainsi connu de 51% des habitants) et d'autres éléments de l'offre au contraire très peu connus (on citera par exemple la base nautique du Rhône, connu de seulement 3% des habitants). Des projets culturels sont par ailleurs portés par l'agglomération (lecture publique, ...) mais les ambitions et la **politique culturelle** du territoire sont peu lisibles. Des questionnements se portent sur les ambitions en matière de préservation du patrimoine culturel historique et/ou d'une approche plutôt centrée sur l'accès à la culture pour tous à travers des actions culturelles populaires sur l'ensemble du territoire.

En résumé, alors que le sentiment d'appartenance au territoire est faible, la culture pourrait elle être l'un des vecteurs de fédération sur le territoire, en permettant d'affirmer des spécificités du territoire, en les cultivant ?

## GOUVERNANCE ET POLITIQUES PUBLIQUES : des attentes !

### Regards croisés des acteurs sociaux, professionnels et institutionnels sur l'institution Arche Agglo

#### Des regards variés :

- certains connaissent bien les élus et les services et ont l'habitude de travailler en lien avec eux,
- d'autres manquent clairement de vision sur ce que porte ou non l'agglomération et ne connaissent ni agents, ni élus et seraient preneurs de plus d'information sur le qui-fait-quoi au sein de l'agglomération.
- regrettant une certaine « opacité » dans l'utilisation de certaines ressources (ex. quelle utilisation de la taxe de séjour ?),
- s'interrogeant sur la pertinence du portage de la politique du droit des sols ou de l'assainissement,
- ne percevant pas le sens du nom choisi « Arche Agglo » ; considérant qu'il ne correspond pas au territoire.

#### Des avis plutôt positifs :

De nombreux acteurs ont des points de vue reposant sur des expériences de travail avec la communauté d'agglomération tant au plan politique que technique :

- « des agents très présents à nos côtés »,
- « des élus porteurs et à l'écoute »,
- « des partenariats et des projets aboutissant à des actions communes (ex. Forum de l'emploi, booster Sport,...) »,
- des politiques qui aident concrètement et directement les acteurs économiques et les habitants (ex. dans le domaine du logement, dans le soutien aux petites entreprises et au commerce,...).

#### ... ou interrogatifs parfois :

- considérant que l'intercommunalité est une strate supplémentaire qui vient complexifier les relations et la mise en action,
- exerçant des missions « dont on ne connaît pas les contours »,
- ressentant une certaine distance avec les habitants et un manque d'association des habitants à la définition et à la gestion des politiques publiques,

#### Mais un sentiment assez partagé que :

- l'institution vient en complément des communes,
- le mode de suffrage pour les élections ne facilite pas sa connaissance par les habitants et conduit à l'absence de politique portée au moment des élections,
- elle a une taille et un fonctionnement mal compris avec notamment la perception d'un éloignement de la part des habitants et devrait mieux communiquer sur ses compétences et ses actions,
- elle a de grandes ambitions et porte de nombreux projets sans forcément les moyens de les mettre en œuvre (« grandes ambitions mais peut-être un peu trop », « [...] juxtaposition d'actions sans assez se poser la question de leur pertinence (ex. prise de compétence enseignement artistique, musique) fondé sur le principe d'égalité d'accès à tout et à tous sans se poser la question des moyens »)
- Il lui manque ligne stratégique claire (au sens : quels projets prioritaires portez vous ?) avec une attention portée à la cohérence des ambitions avec les moyens disponibles

**En résumé, il n'y a pas de défiance des acteurs vis-à-vis de l'institution mais plutôt des attentes en terme de vision stratégique et de communication.**

## GOVERNANCE ET POLITIQUES PUBLIQUES : des attentes !

### Regards croisés des acteurs sociaux, professionnels et institutionnels sur la gouvernance du territoire

Globalement, les acteurs rencontrés dans cette phase de diagnostic apprécient la démarche « projet de territoire » initiée par Arche Agglo et l'implication de certains acteurs territoriaux qu'elle permet. Pour la majorité, elle doit permettre de répondre à certaines appréciations exprimées sur :

- le manque de temps de concertations citoyennes,
- le manque de communication sur les projets de l'agglomération,
- le manque de communication mutuelle entre les communes et l'agglomération.

Plus généralement, le territoire est considéré comme étant dynamique ; cette situation présentant des avantages mais aussi des inconvénients avec en particulier :

- la difficulté d'intégration des « néos » dans les villages,
- impliquant parfois des tensions avec les « natifs »,
- induisant la nécessité de favoriser les espaces de rencontres et d'échanges entre habitants.



**Conclusion et...**  
**La suite**

## Passer des constats aux enjeux à relever : VERS LE FUTUR !

Le diagnostic permet de poser un certain nombre de constats sur la situation du territoire, son fonctionnement, la vision qu'en ont ses acteurs et plus généralement ses habitants. Ces constats doivent être partagés pour ensuite dégager des enjeux à relever par le « bloc local » et les acteurs du territoire.

Il s'agit donc à la suite :

- de définir ce sur quoi il faut tenter d'influencer l'avenir,
- d'identifier les évolutions globales et sociétales qu'il faut prendre en compte pour anticiper leur survenue,
- d'imaginer ce à quoi pourrait ressembler le territoire sur le long terme,

ceci, afin d'éclairer l'action à la lumière de ce qui peut advenir et de ce que l'on souhaite pour l'avenir du territoire.

Pour se faire, vont suivre dans la démarche :

1. des ateliers de prospective ouverts aux acteurs ayant participé à la phase de diagnostic,
2. un séminaire des élus municipaux afin de définir une stratégie et des grandes orientations pour le projet de territoire,
3. des temps de travail techniques et politiques pour élaborer un plan d'actions.

